

est édité par le Centre d'Action Laïque, asbl et ses Régionales du Brabant Wallon, de Bruxelles, Charleroi, Liège FBA, Luxembourg, Namur et Picardie.

Rédaction et publicité

CAL: Campus de la Plaine ULB, CP 236, avenue Arnaud Fraiteur, 1050 Bruxelles. Tél. 02/627.68.68 - Télécopie 02/627.68.61. E-mail: espace@cal.ulb.ac.be

Site du mouvement laïque:
<http://www.laicite.be>

ISSN 0775-2768

Fondateur: Jean Schouters

Membre d'honneur: Ghislaine De Bièvre
Directeur: Patrice Darteville

Rédactrice en chef: Michèle Michiels
Secrétaire de rédaction: Nicole Nottet
Production et administration:

Fabienne Sergoyne

Comité de rédaction: Mireille Andries, Jean Charlier, Julie Coste, Patrice Darteville, Julien Dohet, Jérôme Jamin, André Koekelenbergh, Pierre Lefèvre, Jules Louis, Andrée Masson, Yolande Mendes da Costa, Jacques Rifflet, Johannès Robyn, Frédéric Soumois, Serge Vandervorst.

Documentaliste: Anne Cugnon

Impression: Massoz s.a., Liège

Abonnements:

Pour 10 numéros:
Belgique: 16,11 □, Étranger: 24,78 □

Pour 10 numéros + 2 Documents:
Belgique: 18,59 □, Étranger: 29,74 □

par virement au compte
n°210-0624799-74 du CAL.

Conformément à la loi du 8 décembre 1992 en matière de protection de la vie privée, le Centre d'Action Laïque est maître du fichier d'adresses qu'il utilise. Vous pouvez obtenir auprès du CAL vos données personnelles et les faire rectifier.

Avec le soutien de l'Administration générale de l'Enseignement et de la Recherche scientifique - Service général des



Affaires générales, de la Recherche en Éducation et du Pilotage interrégionaux. Membre de l'Association des Revues Scientifiques et Culturelles (ARSC).

En couverture: dessin de Cost. Notre dossier La démocratie en crise, pages 4 et suivantes.

s o m m a i r e

Éditorial

L'obsession sécuritaire - Patrice Darteville 3

Dossier: La démocratie en crise

D'où vient la crise de la politique? - Jean Vogel	4
Le désinvestissement - Pascal Delwit	6
Gouvernance contre démocratie - Mateo Alaluf	8
La «re-marchandisation» du travail - L'entretien de Jean Sloover avec Pascale Viele	10
LEurope contre la démocratie? - Paul Magnette	12
Fatale attraction - Pascal Martin	14

Société

Pour un salaire de fortune - Sergio Carrozzo 16

Europe

Nouveaux migrants de l'Est: état des lieux - Nathalie Melis 18

Idées

La «modernité» génocidaire du nazisme - Jean-Marie Chauvier 20

Exploration d'un mythe - Luc Nefontaine 23

Quand Taguieff veut régler son compte au progrès - Patrice Darteville 24

Laïcité

La genèse du CAL selon le CRISP - Jean De Brucker 26

Athéisme - L'Homme comme valeur sûre - Jules Louis 27

Religion

Clean Flicks lave plus blanc! - Olivier Swingedau 28

Laïcité dans le monde

Congo: l'enseignement public laïque renait 29

Multimédia

Un cheval de Troie vous fait sa pub - Maxime Coppin 30

Culture

BD - Rêvez de l'Amélie - Frédéric Soumois 31

Agenda

32

prochain dossier

La prostitution

La prostitution est bien un terrain sur lequel s'affrontent différentes conceptions fondamentales sur la vie, le corps et son utilisation. Est-on libre de faire de son corps une marchandise, est-ce une atteinte fondamentale à la liberté que de réglementer cette pratique -doit-on dire ce métier?- très particulière? Différents points de vue seront confrontés dans ce dossier chaud puisque plusieurs propositions de loi doivent être discutées sous peu. Sur la très dérangeante toile de fond de la traite des êtres humains qui prend, en Europe, une douloureuse extension. ■

L'obsession sécuritaire

meilleure cause de fermer le centre de réfugiés de la Croix-Rouge à Sangatte⁶.

La situation y est incontestablement stupéfiante tant par le nombre des sans-papiers qui y passent que par la violence de la situation. Les réfugiés albanais, afghans, irakiens ou somaliens se lancent chaque soir par dizaines à l'assaut du tunnel sous la Manche pour gagner une Angleterre présumée accueillante. Disparaîtront-ils parce qu'on ferme Sangatte?

Depuis peu de temps, le patronat exprime pourtant son hésitation sur le sujet, tout comme les démographes: on commence à manquer de main-d'œuvre et nous faisons fort peu d'enfants. Le même *Marianne* n'hésite pas à traiter cette position d'«esclavagiste», et conclut: «sans compter qu'il est un peu facile d'occulter purement et simplement la question: que fait-on si l'extrême droite dépasse les 20%?»⁷. Tant pis pour les pauvres gens!

Le problème est pourtant à l'inverse du précédent: les mouvements de population sont une constante historique. Bien peu de Belges d'aujourd'hui ont des ancêtres qui vivaient sur notre territoire il y a vingt siècles. L'émigration a peuplé intégralement le double continent américain dont un pays est plus que jamais l'incontestable leader du monde.

Ce sont les crimes que nous laissons faire, que nous suscitons ou l'homme dans ce qu'il a de mauvais qui créent des afflux soudains comme à Sangatte.

Traiter le problème

Avec le temps et après des années de drames, les immigrés sont acceptés. Qui eût cru il y a seulement vingt ans que des filles et des fils de Marocains se retrouveraient dans les travées des assemblées parlementaires et municipales belges, spécialement dans les institutions bruxelloises?

La connexion entre l'immigration et la criminalité est, elle, la pire question. Le projet de loi français sur la réglementation de la prostitution en est la caricature. Au moment où partout on débat de l'interdiction de la prostitution pour des raisons hautement morales ou de meilleures réglementations pour mieux protéger les prostituées, le gouvernement français n'a qu'une idée: expulser les prostituées étrangères! Est-ce un aveu inconscient de sa panique devant l'étranger?⁸

Tout ceci montre qu'une mauvaise analyse des faits et que le refus de dire les choses à l'électeur n'apportent rien de bon. L'abaissement exagéré du seuil des sanctions n'a pas été productif: en le relevant brutalement, on va compromettre les fonctions d'éducation. Des mineurs peuvent tuer comme l'ont fait les frères King récemment condamnés pour le meurtre de leur père⁹.

Céder devant l'incompréhension des phénomènes migratoires a dicté des attitudes passionnelles négatives qu'il faut corriger lentement, très lentement.

L'autruche est un animal de très mauvais conseil. ■

Patrice Darteville

¹ Le Soir, 18 juillet 2002.

² Le Monde, 6 octobre 2001.

³ Mario Gotto a été à la pointe du combat pour la régularisation des sans-papiers

⁴ Le Soir, 12 septembre 2002

⁵ Le Monde, 8 août 2002.

⁶ Le Soir, 13-14 juillet 2002.

⁷ Marianne, 2-8 septembre 2002.

⁸ Le Monde, 12 juillet 2002.

⁹ Le Soir, 9 septembre 2002.

D'où vient la crise de la politique?

Tout le monde, ou presque, parle désormais d'un malaise ou d'une crise de la politique, ou de la démocratie, ou de la citoyenneté. Ses manifestations sont diverses: apathie et désintérêt politiques et civiques d'une grande majorité des «citoyens»; discrédit et délégitimation croissants du personnel politique et parfois des institutions représentatives; hypertrophie de la techno-bureaucratie; multiplication des procédures de prise de décision parallèles ou occultes; affaires de corruption; sclérose et dysfonctionnement des mécanismes de représentation (partis, syndicats, etc.); dilution de l'espace public de débat dans l'effervescence médiatique de la politique-spectacle; croissance de l'extrême droite.

On ne peut évidemment séparer certains de ces phénomènes d'ordre politique de la présence d'autres éléments d'ordre socioéconomique: ampleur et irréductibilité du chômage depuis plus de vingt ans; délabrement des structures et des mécanismes de «l'État providence» et réduction de ses prestations; développement corrélatif de la pauvreté et de l'exclusion.

Depuis le début des années nonante, la perception se répand que la concaténation de ces différentes manifestations pourrait bien être l'indice de l'entrée des sociétés occidentales (privées en outre, depuis l'effondrement du bloc communiste, de «l'atout» idéologique que représentait l'existence d'une menace ennemie clairement repérable)¹ dans un processus relativement aveugle qui minait progressivement le fonctionnement de leur «modèle» politique et social.

Or aucun des phénomènes mentionnés n'est en lui-même réellement neuf: certains d'entre eux (chômage, extrême droite, crise de confiance envers les partis et les institutions) ont eu des précédents à d'autres périodes de l'histoire contemporaine (les années trente). D'autres (techno-bureaucratie, apathie politique de la population, politique-spectacle) représentent la continuation ou l'accentuation de tendances à l'œuvre depuis les années 50-60. Si l'on veut vraiment saisir ce qui les réunit et leur confère un caractère effectivement nouveau, il faut s'attacher à dégager des représentations et des perceptions, rarement explicitées et d'apparence plus abstraite, qui sont au cœur de «l'esprit du temps».

Tendances lourdes

Les tendances les plus lourdes de notre époque et, à long terme, les plus chargées de potentialités catastrophiques -la dégradation de l'environnement et de la biosphère en général, l'aggravation de l'écart entre le Nord et le Sud et la paupérisation constante d'immenses zones de ce dernier, la fuite en avant d'un «progrès» technologique dont personne ne maîtrise les enjeux et les effets socio-économiques, humains et naturels- apparaissent désormais aux yeux de presque tout le monde («décideurs» et populations) comme des données incontournables, qui échapperaient complètement au domaine des choix et des décisions des humains, et auxquelles il faudrait se résigner à ne pouvoir apporter que des palliatifs. La croyance naïve aux bienfaits innés de l'industrialisme, du «développement des pays arriérés» et du «progrès» technico-scientifique s'est sans doute largement dissipée, mais ceux-ci sont vécus comme une seconde nature, peut-être partiellement maléfique, inhérente à la modernité et qu'il faut se résigner à accepter en bloc.

Depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, la structure bipolaire du monde était apparue comme un «sens de l'histoire», comme le principal horizon d'attente par rapport auquel les événements et les affrontements socio-politiques semblaient en mesure d'acquérir une signification. Pendant un demi-siècle, toutes les modifications partielles, locales et conjoncturelles, dans les cinq continents, paraissaient surdéterminées par l'opposition entre les deux grands blocs et suspendues dans l'attente de la solution définitive du grand antagonisme entre «socialisme» et «impérialisme» (ou «totalitarisme» et «monde libre»). Le «socialisme réel» s'est auto-effondré, la guerre froide a pris fin et la situation historique s'est trouvée débloquée, au sens littéral du mot. Mais l'euphorie du «triomphe» de l'Occident a été de courte durée devant l'ampleur du nouveau désordre mondial qui s'étend. L'espérance d'une nouvelle ère de paix, de désarmement, de coopération sans rivage, d'un monde ouvert réuni autour des vertus du libéralisme économique et politique, a fait long feu. Mais tout se passe comme si, après l'évanouissement du «spectre du communisme» (mirage pour les uns, cauchemar pour les autres), la seule alternative

concevable à l'échelle mondiale résidait entre l'imitation du «capitalisme démocratique», tel qu'il s'est développé et stabilisé en Amérique du Nord et en Europe occidentale, ou le retour à ces formules rétrogrades (nationalisme, ethnocentrisme, racisme, fondamentalisme religieux) qui gagnent sans cesse du terrain à la périphérie. C'est précisément cela que signifie la «fin de l'histoire», le sentiment posthistorique majoritairement répandu: toutes les «solutions» concevables aux problèmes de l'humanité auraient déjà été essayées; il n'y a rien de véritablement nouveau à attendre du futur; les peuples sont condamnés à osciller entre l'imitation, la répétition ou la régression; il n'y a plus de créativité politique possible.

Impuissance

La mondialisation des flux financiers, des échanges de marchandises et des communications contribue également à provoquer un sentiment de profonde impuissance et de résignation. Le discours dominant, de plus en plus intériorisé par les gens, explique sans se lasser que l'espace de l'Etat-nation est désormais trop étroit et trop inséré dans le jeu mondial pour offrir encore une base suffisante permettant de «sortir de la crise» en menant une politique économique et monétaire autonome ou en reconstituant des formes de régulation socioéconomique efficaces analogues à celles des trente glorieuses (1945-1975). Mais loin d'en conclure que des problèmes à l'échelle mondiale nécessitent des solutions conçues et concertées à l'échelle mondiale, ce discours dominant n'a à proposer qu'une voie elle-même étroitement nationale. L'adaptation au jeu des forces aveugles du marché mondial, la soumission de chaque entreprise, de chaque secteur d'activité, de chaque Etat aux impératifs de la compétitivité, c'est-à-dire à cette logique de guerre économique de tous contre tous.

Les sociétés occidentales restent sans aucun doute divisées socialement, traversées par de profondes oppositions d'intérêts et leur actualité est souvent marquée par des conflits sociaux. Mais la plupart de ceux-ci ont pour fin de préserver des situations acquises dans le cadre des rapports sociaux établis. On ne voit plus s'y manifester les traits caractéristiques du conflit social et politique d'autan (de la «lutte des classes»), lorsque les dominés rattachaient leurs revendications et leurs luttes à une mise en cause explicite des principes et du fonctionnement des institutions politiques et économiques et à une volonté de transformation sociale plus ou moins radicale. Ce constat ne signifie pas que la grande majorité des gens soit «satisfait» des conditions dans lesquelles elle travaille et elle vit. On peut trouver partout l'expression de sentiments de rejet ou de révolte, des formes de résistance aux contraintes du système, une quête de formes d'activités autonomes et de formes de vie alternatives. Les séductions de la société de consommation, qui sont la seule valeur «positive» massive qui puisse encore être proposée à l'adhésion des gens, ne sont sans doute pas à même de remplir indéfiniment cette fonction. Mais les manifestations de cette contestation n'ont le plus souvent que des effets capillaires, elles n'engendrent pas de mouvements sociaux explicitement en rupture avec les valeurs dominantes (à l'exception d'une partie, importante, du mouvement pour une altermondialisation), elles restent latentes et ne prennent pas la voie d'une socialisation politique manifeste. C'est cette atrophie du conflit social et politique qui permet d'expliquer à la fois l'étonnante stabilité de la représentation politique établie dans les sociétés occidentales, en dépit de l'équivalence quasi complète entre les politiques de centre-gauche et de centre-droite et de l'échec manifeste de leurs programmes, et le fait que

lorsque cette stabilité commence à être ébranlée, les cassures s'expriment par le phénomène de l'antipolitique (succès de l'extrême droite, Berlusconi, Pim Fortuyn, etc.) plutôt que par l'apparition d'alternatives politiques. Car qu'est-ce qu'une alternative politique, au vrai sens du mot? Pour qu'il y ait des choix politiques authentiques, deux conditions sont indispensables. D'abord, la croyance en la possibilité d'une autre réalité sociale que celle qui existe: les institutions d'une société ne sont pas des phénomènes naturels, mais les produits des activités des humains, et ce que les hommes ont fait, ils peuvent le défaire et le refaire. Ensuite, l'existence d'une volonté politique: il faut désirer autre chose que ce qui existe déjà et il faut poser cette «autre chose» comme une fin à poursuivre - ce qui est la définition de la volonté. Pour qu'une alternative politique soit possible, il faut à la fois y croire et la vouloir.

Retrouver le sens de la politique

L'élément déterminant ici consiste en l'éveil de l'imagination politique. L'imagination, c'est cette étonnante faculté humaine de se représenter que les choses peuvent être différentes de ce qu'elles sont en réalité, que ce qui existe pourrait ne pas exister, et que ce qui n'existe pas pourrait exister. La capacité d'agir, de mener une action visant à transformer la réalité et à introduire de la nouveauté dans le monde est étroitement liée à cet éveil de l'imagination. On ne peut agir que s'il existe la possibilité de modifier la réalité et c'est l'imagination qui nous ouvre à cette possibilité, qui nous libère de notre enfermement dans notre environnement social.

Or, dans le monde d'aujourd'hui, tout conspire à atrophier la faculté d'imagination politique des gens et donc à étouffer dans l'œuf toute possibilité d'action véritable. Les discours portant sur la société dans son ensemble, lorsqu'ils se réfèrent à un «changement de société» ou à une «alternative globale», sont discrédités comme irrémédiablement «utopiques», notion qui trahit à la fois une posture infantile se détournant du réel, se complaisant dans la fiction, et une pulsion criminogène, puisque «le totalitarisme, c'est l'utopie au pouvoir». (Tout au plus, à gauche, ajoute-t-on qu'il faut préserver une «part d'utopie», ici synonyme d'une trace d'un rêve inoffensif qui témoigne de la pureté du cœur de celui qui l'entreprend). En revanche, toute proposition radicale portant sur des aspects particuliers de la réalité sociale est discréditée comme «irréalisable» en fonction du contexte d'ensemble qui en circonscrirait les contraintes et les limites avec une nécessité d'airain. Le débat séculaire entre révolutionnaires et réformistes est désormais caduc, faute de combattants, car il n'y a plus ni réforme, ni révolution en perspective...

Retrouver le sens de la politique ne signifie ni se contenter d'une dénonciation stérile, aussi fondée soit-elle, de tout ce qui nous paraît absurde ou scandaleux dans le monde actuel, ni pousser à la surenchère des revendications des différents mouvements sociaux, dans l'espérance qu'ils finiront par «casser la baraque»... Retrouver le sens de la politique consiste à s'efforcer de créer un champ où les problèmes des gens puissent être à nouveau posés en termes politiques, où des choix et des alternatives vérifiables soient soumis à l'opinion et où les aspirations, les activités et les luttes parviennent à engendrer une volonté politique.

Jean Vogel

¹ À l'exception possible des États-Unis, la tentative d'ériger la menace «islamiste» ou «terroriste» en ennemi global de substitution a, jusqu'à présent, échoué.

Jean Vogel est assistant en Sciences politiques à l'ULB.

Les institutions
d'une société ne sont pas
des phénomènes naturels,
mais les produits
des activités des humains,
et ce que les hommes ont fait,
ils peuvent le défaire
et le refaire.

Des mutations dans la participation politique

Le désinvestissement

La plupart des États européens enregistrent depuis une vingtaine d'années des transformations importantes sur le plan de la participation politique des citoyens. D'une manière générale, les deux indicateurs principaux en la matière convergent: l'investissement des citoyens envers la vie politique s'est singulièrement modifié.

En effet, vu sous l'angle de la participation électorale (tableau 1) et de l'adhésion et du militantisme dans les partis (tableau 2) –formes conventionnelles de la participation politique–, il y a bel et bien un recul de l'investissement politique des électeurs et des citoyens européens.

La participation électorale

Depuis une vingtaine d'années, on observe une incontestable augmentation de l'abstentionnisme. Examinant le cas français, la politologue Françoise Subilleau a même parlé de «constat saisissant». À l'exception du Danemark, tous les pays européens ont vécu une progression linéaire de l'abstentionnisme. Aujourd'hui, il n'est plus rare (tableau 1) de voir s'affaiblir les taux de participation à moins de 80% et même 70% lors des élections nationales. Pour d'autres scrutins, considérés comme moins importants, le phénomène est plus marquant encore. Ainsi, aux élections européennes de 1999, seul un électeur sur deux a pris part au scrutin. Bien sûr, les cas d'abstentionnisme structurel restent rares. Suivant les États, le nombre de citoyens qui s'abstiennent à tous les scrutins reste contenu dans une fourchette entre 5 et 15%. La question de la faible participation électorale concerne donc surtout l'abstentionnisme conjoncturel. En fonction du scrutin, des enjeux, de la polarisation de la campagne, des acteurs en

Le nombre de bulletins blancs et nuls est très important en Belgique. Il se situe à environ 5%, soit le plus haut à l'échelle européenne.

Évolution du taux de participation aux élections nationales dans les pays de l'Union européenne (tableau 1)

	Dernier scrutin des années 70	Dernier scrutin des années 80	Dernier scrutin en date	Écart entre le dernier scrutin en date et le dernier des années 70
Royaume-Uni	(1979) 76,00	(1987) 75,42	(2001) 59,48	- 16,52
Allemagne	(1976) 90,74	(1987) 84,33	(1998) 82,20	- 8,54
Autriche	(1979) 92,24	(1986) 90,46	(1999) 80,42	- 10,04
Danemark	(1979) 85,62	(1988) 85,20	(2001) 89,34	+ 3,72
Espagne	(1979) 68,13	(1989) 70,80	(2000) 69,98	+ 1,86
Finlande	(1979) 75,31	(1987) 72,06	(1999) 65,27	- 10,04
Irlande	(1977) 76,32	(1989) 68,51	(2002) 63,01	- 13,31
Italie	(1979) 94,28	(1987) 90,49	(2001) 85,23	- 9,05
Pays-Bas	(1977) 88,00	(1986) 85,76	(2002) 78,35	- 9,65
Portugal	(1979) 87,54	(1987) 70,38	(2002) 61,84	- 25,70
Suède	(1979) 90,72	(1988) 85,96	(1998) 81,39	- 9,33
France	(1978) 83,24	(1988) 66,18	(1997) 67,96	- 15,28
Belgique	(1978) 94,87	(1987) 93,37	(1999) 90,58	- 4,29
Grèce	(1977) 81,11	(1979) 79,59	(2000) 74,97	- 6,14
Luxembourg	(1979) 88,85	(1989) 87,39	(1999) 86,51	- 2,34

présence, les électeurs seraient plus ou moins enclins à voter. Mais seule une minorité d'entre eux, estimée à 25-35%, voterait aujourd'hui de manière systématique.

Certaines données ponctuelles peuvent favoriser un accroissement de la participation ou, au contraire, de l'abstention. Ainsi, si plusieurs scrutins se suivent dans un court espace/temps, la probabilité d'une érosion de la participation est assez forte et inversement. De même, on observe que la participation électorale est, toutes choses égales par ailleurs, supérieure lorsqu'on a affaire à un mode de scrutin proportionnel¹. Le mois et le jour de l'organisation de l'élection ont également une petite influence: on vote plus le dimanche que lors des jours de la semaine, et on vote plus en mars-avril-mai qu'en juin ou en décembre par exemple. Bien évidemment, certaines évolutions démographiques expliquent aussi cette érosion de la participation. L'espérance de vie a augmenté. Or, passé l'âge de 68-70 ans, on remarque un fort recul de la participation électorale. Celui-ci s'explique par des phénomènes de désaffiliation sociale, par des difficultés de mobilité ou des problèmes de santé.

La contrainte institutionnelle peut éventuellement jouer un rôle. Il est tout à fait clair que la participation électorale est beaucoup plus importante dans des pays où le vote est obligatoire. Au Grand-duché de Luxembourg ou dans notre pays, l'abstentionnisme reste confiné dans une fourchette socialement acceptable dans la mesure où elle voisine 7-9%. La Belgique est donc quelque peu épargnée par ce recul de l'investissement citoyen. Encore convient-il de nuancer cette observation à la lumière de trois éléments.

Il est possible, même chez nous, de noter un petit déclin de la participation électorale, même s'il est sans commune mesure avec d'autres situations européennes. Dans les aires urbaines –Bruxelles, Anvers, Charleroi, Liège,...– l'abstention atteint des pourcentages non négligeables, de l'ordre de 15 à 20%.

Enfin, si la participation électorale reste à un niveau élevé, il convient de constater que le nombre de bulletins blancs et nuls est très important en Belgique. Il se situe à environ 5%, soit le plus haut à l'échelle européenne. Il peut clairement être interprété comme une forme d'abstention moins courue dans les autres pays européens.

Au-delà de ces dimensions réelles, ce qui explique fondamentalement l'abstention est ailleurs. Il y a indubitablement une perte de confiance et de croyance dans la capacité du politique à réguler les sociétés et à agir sur le cours des événements. Les années quatre-vingt et nonante ont vu des alternances régulières dans la plupart des États européens sans que le problème considéré comme le plus important –l'ampleur du chômage– puisse être résolu. La conflictualité et la polarisation idéologique ont singulièrement déclenché. Dans le même temps, les gouvernements ont agi dans un cadre et un canevas qu'ils se sont eux-mêmes

imposés: celui des critères de convergence du traité de Maastricht, sans qu'ils l'assument toujours. Bref, nous vivons une crise, partielle mais réelle, de défiance ou d'indifférence à l'endroit des pouvoirs publics incarnés par l'autorité politique. Les jeunes générations sont particulièrement concernées par cette transformation. Ils sont très nombreux à ne plus se rendre aux urnes. Il est désormais fréquent que près d'un jeune (18-24 ans) sur deux boude les urnes.

À cela se sont ajoutées des situations de désaffiliation sociale. De tous temps, l'investissement politique a d'abord été le fait des actifs professionnels. Or depuis vingt ans, le nombre d'inactifs professionnels a fortement augmenté en raison de l'élévation du taux de chômage et des plans massifs de préversion. Socialement, cela a fortement concouru à ces situations de désaffiliation sociale et, par voie de conséquence, de désaffiliation politique.

Le déclin de l'adhésion partisane et du militantisme

Les considérations que nous venons d'évoquer valent très largement pour l'adhésion aux formations politiques et pour la pratique militante. Avec toutefois une nuance: si la participation électorale est le premier degré de la participation politique classique et concerne tous les nationaux d'un État, l'adhésion et le militantisme partisans ont, de tous temps, été des comportements minoritaires.

Il n'empêche: ils sont aussi en recul, sévère selon les observations récentes de Peter Mair et Ingrid Van Biezen (voir tableau 2). Aux explications déjà envisagées, il convient aussi d'ajouter certaines dimensions sociologiques.

Les origines de ces transformations seraient multiples et s'interpénètreraient. Ainsi le sociologue Jacques Ion évoque pèle-mêle l'arrivée massive des femmes sur le «marché du travail» qui aurait modifié l'organisation familiale. Le temps où l'homme allait aux réunions syndicales et/ou politiques alors que la femme gardait les enfants n'est peut-être pas terminé mais est sûrement écoulé. L'introduction de la flexibilité dans les horaires de travail rend

également plus complexe l'organisation de réunions et la participation régulière à celles-ci. Le développement des familles monoparentales rend aussi plus difficile le militantisme. Il y a des mutations dans la socialisation qui contribueraient à un détachement par rapport à l'engagement et à la socialisation politique et/ou syndicale et à un repli individuel. Au final, nous assisterions à une délinquance de la militance pour les organisations généralistes de masse –notamment les partis politiques et les organisations syndicales– au profit d'une militance au niveau local et sur des questions relativement restreintes³.

Le désinvestissement politique paraît donc une réalité contemporaine. Pourtant, il convient de le nuancer ou, plus exactement, de le mettre en perspective. Les sociétés européennes ont régulièrement vécu des cycles de mobilisation et de démobilisation politiques. À chaque stade, la participation électorale et le militantisme politique en ont été des expressions et des traductions. Il n'y a donc pas de courbes linéaires de l'abstentionnisme ou du nombre d'adhérents aux partis: cela se gonfle et se dégonfle. Nous sommes en phase de démobilisation dans la participation

Situation des effectifs partisans en Europe² (tableau 2)

Pays	Année	Nombre de membres
Autriche	1999	1 031 052
Finlande	1998	400 615
Norvège	1997	242 022
Grèce	1998	600 000
Belgique	1999	480 804
Suisse	1997	293 000
Suède	1998	365 588
Danemark	1998	205 382
Slovaquie	2000	165 277
Italie	1998	1 974 040
Portugal	2000	346 504
République tchèque	1999	319 800
Espagne	2000	1 131 250
Irlande	1998	86 000
Allemagne	1999	1 780 173
Pays-Bas	2000	294 469
Hongrie	1999	173 600
Royaume-Uni	1998	840 000
France	1999	615 219
Pologne	2000	326 500

© J. Robyn

«Une perte de confiance et de croyance dans la capacité du politique à réguler les sociétés»...

politique de type conventionnelle mais rien ne permet d'affirmer qu'il en sera désormais toujours ainsi.

D'autant que certaines formes de mobilisations différentes peuvent voir le jour dans ces cycles. Les années soixante étaient présentées par les auteurs contemporains comme celles de la fin des idéologies. Elles se sont pourtant terminées par les événements de mai 1968. Depuis quelques années, un mouvement social a vu le jour, eu égard aux formes actuelles de la mondialisation.

D'autant aussi que ce désinvestissement politique n'induit pas une diminution de l'intérêt pour la politique. Contrairement à une idée reçue, celui-ci n'est pas en déclin. Il est stable et a même un peu progressé dans certains pays. Simplement, mais c'est très important, les traductions de cet intérêt ont évolué.

Pascal Delwit

¹ P. Delwit, J.-M. De Waele (Ed.), *Le mode de scrutin fait-il l'élection?*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2000.

² P. Mair, I. Van Biezen, «Party membership in twenty European Democracies, 1980-2000», *Party Politics*, 2001, vol. 7, n° 1, p. 9.

³ J. Ion, *La fin des militants?*, Paris, Éditions de l'Atelier, 1997, 124 pages, p. 11.

Pascal Delwit est président de la section de Science politique de l'ULB et directeur du Centre d'étude de la vie politique.

Partis, syndicats et citoyens

Gouvernance contre démocratie

Dans leur configuration politique d'une part et syndicale d'autre part, les organisations qui formeront ce que l'on appellera le mouvement ouvrier se différencieront sur trois points essentiels. D'abord, les partis politiques ont pour vocation d'accéder au pouvoir et de gérer la société. Qu'il s'agisse de la commune, de la province, de la région ou de l'État, c'est leur capacité gestionnaire qui légitime les mandataires politiques. Les syndicats par contre ont pour vocation première de refléter les revendications de leurs adhérents. C'est sur leur capacité à faire aboutir ces revendications que repose leur légitimité. Ensuite, les partis ont besoin pour accéder au pouvoir de s'imposer à leurs adversaires soit, suivant les cas, par la voie parlementaire, soit révolutionnaire. Les syndicats recherchent en revanche le contact direct et ont besoin d'être reconnus comme interlocuteurs par leurs adversaires. Enfin, alors que les partis rassemblent leurs partisans sur base d'une option idéologique, les syndicats reposent d'abord sur une appartenance socioprofessionnelle.

Pour démocratiser la société, le mouvement ouvrier a revendiqué tout à la fois le suffrage universel pour l'exercice des droits politiques et l'abolition de l'interdiction des coalitions et de la grève pour l'exercice des droits syndicaux¹. Alors cependant que la démocratie politique trouve son expression dans le pluralisme des partis qui visent à représenter la société dans sa diversité, la légitimité syndicale repose sur la représentation des intérêts des salariés face à l'employeur. C'est en réalisant l'unité des travailleurs face au patron que le syndicat trouve sa raison d'être. Si le pluralisme politique est en conséquence constitutif des systèmes démocratiques, sur le plan syndical par contre, l'unité constitue l'idéal à atteindre dans la mesure où il paraît seul susceptible d'assurer la représentation équilibrée des salariés face à l'employeur. Si bien que, contrairement aux partis, le pluralisme sera déploré dans la logique syndicale. Il sera considéré comme un facteur de division affaiblissant les salariés face au patron et l'unité syndicale sera toujours un objectif à atteindre.

C'est ainsi que, dans certains pays, l'institutionnalisation des syndicats épousera, face au patron, la logique du monopole, comme en Grande-Bretagne et aux États-Unis par exemple, laissant une large place aux formes de *closed-shop* (embauche réservée aux syndiqués). Dans d'autres pays en revanche, comme en Belgique ou en France par exemple, le pluralisme sera à la base de la représentation syndicale. Le système des élections sociales, où tous les quatre ans, les différentes organisations syndicales se disputent les suffrages des salariés sous le regard de l'employeur, en est l'expression en Belgique.

Le modèle social-démocrate qui s'est développé ainsi dans sa version belge² repose sur une séparation des tâches entre syndicat et parti. Le premier se réserve la sphère socioéconomique et le second la sphère politique. Alors que le parti prolonge au plan politique les revendications

syndicales, ces derniers servent de réserve électorale au parti. C'est sur cette distinction des rôles que s'est appuyé le «réformisme gestionnaire».

On a pu dire ainsi que le syndicalisme a largement contribué à améliorer la condition ouvrière tout en demeurant un élément essentiel dans le fonctionnement démocratique des sociétés industrialisées. Les syndicats ont cependant aussi été accusés d'avoir anesthésié en quelque sorte le potentiel de transformation sociale du mouvement ouvrier. La démocratie déléguée, à la base du fonctionnement des organisations syndicales, a octroyé aux délégués une grande capacité de négociation. Ce mode de fonctionnement a permis de renforcer de manière bureaucratique des appareils en raison du nombre mais aussi de l'obéissance passive de leurs adhérents. Paradoxalement, la puissance même de leur organisation, bâtie sur l'adhésion passive des travailleurs, a donné des syndicats, à divers moments de leur histoire, une image de «géants aux pieds d'argile».

Le désenchantement

Avec la crise économique à partir de 1974, un nouvel accroissement important du chômage en 1981, l'effondrement du bloc de l'Est qui bouleverse les équilibres géopolitiques, la situation deviendra toute différente. L'État qui avait auparavant apporté assez largement son soutien au mouvement de réformes se fait le garant de la modération salariale et, sous couvert de modernisation, prône des restrictions à la sécurité sociale. Les «contre-réformes» seront portées par la vague néolibérale qui a marqué les politiques économiques depuis le début des années 1980. Elles ne trouvent pas seulement leurs assises parmi les libéraux, mais également, à des degrés divers, imprègnent les institutions dans leur ensemble. C'est l'heure de la «troisième voie» proposée par Tony Blair, du «nouveau centre» de Gerhard Schröder, et plus généralement du «libéral socialisme» qui caractérise désormais la gestion gouvernementale en Belgique.

Dans cette évolution, les performances électoralles des partis socialistes (PS et SP) ont relégué à une place mineure leurs rapports avec les syndicats et conduit à une distanciation avec le mouvement social. La transaction social-démocrate, faite d'une dialectique subtile entre mouvement social et organisations syndicales et politiques d'une part et entre celles-ci et l'État d'autre part, qui avait fait le succès de la social-démocratie, s'est progressivement distendue. Si bien que les deux partis socialistes héritiers du vieux PSB sont entrés, tout comme les autres partis socialistes européens, en raison notamment de l'effritement des identifications partisanes et de la disjonction qui s'est opérée avec le mouvement social et le syndicat, «dans une ère de turbulences et d'instabilité accrue»³.

C'est dans ce contexte précis que se manifeste une désaffection vis-à-vis de la politique qui touche principalement les milieux populaires. Cette «crise» de la démocratie se traduit par l'augmentation des abstentions aux différentes consultations électorales et par des comportements qualifiés sans nuance de «populistes» dès que des listes non traditionnelles (souvent mais pas toujours de droite ou d'extrême droite) rassemblent un nombre conséquent de suffrages. Les discours généreux, prônant le civisme et empreints de sentiments moraux s'avèrent non seulement impuissants face à cette évolution mais paraissent même la renforcer. Dans le sillage des partis de droite, ceux de gauche également, comme le SP en Flandre, sont alors tentés par le recours au sécuritaire, c'est-à-dire précisément à la limitation des libertés et de l'espace même de la démocratie.

Le constat paraît cependant singulièrement paradoxal. L'érosion de la démocratie est attribuée, par ceux qui apparaissent comme ses bénéficiaires, tout à la fois à l'abstention électorale et aux choix «populistes» des électeurs. Les comportements ainsi stigmatisés sont ceux des victimes, précaires et exclues de la vie économique, sociale, politique et culturelle. La question cruciale n'est-elle pas dès lors de savoir comment refonder la participation démocratique de manière à repolitiser ceux qui se trouvent précisément à présent hors de son champ?

Société civile et gouvernance

Dans les nouveaux rapports de force issus de plus de vingt-cinq années de chômage massif, de l'effondrement du bloc «socialiste» et de la mondialisation, les syndicats ont perdu une grande partie de leur capacité de négociation. Dès lors, progressivement, dans les processus de décision, ils se trouvent, dans certains domaines, noyés dans un concept vague de «société civile». Plus il y a en effet de gens consultés, plus celui qui organise la consultation peut en faire ce qu'il veut. Remplacer les syndicats par «la société civile» dans les processus de décision n'est pas sous cet aspect un progrès, mais représente un recul de la démocratie.

Nous avons en effet hérité au milieu des années 1970, de la société civile en même temps que de la nouvelle philosophie. À l'opposé du sens que lui avait donné naguère Gramsci, cette notion se substitue à d'autres, plus différenciées, comme syndicats, pouvoirs, citoyens, peuple, associations, entreprises, écoles, etc., qui sont regroupées dans un concept fade et aseptisé. Société civile devient alors une notion fourre-tout servant à brouiller la réalité et à désigner dans une optique néolibérale un État considéré désormais comme tentaculaire et inefficace. L'adhésion à la société civile, lorsqu'elle est organisée et impulsée par «en haut», peut se confondre alors avec la participation active à la (contre)-réforme néolibérale de la société⁴.

La gouvernance, comme on dit à présent, cherche sa légitimité dans l'efficacité de ses résultats et la démocratie de ses procédures. Ses résultats sont appréciés par les uns à l'échelle de leur propre réussite, alors que les autres, en raison de leurs difficultés, constatent ses insuffisances. Du point de vue de ses procédures, on convient pour constater l'insuffisance des seuls mécanismes de l'élection périodique. La démocratie représentative, objet des critiques, doit en conséquence, soutient-on à présent, être complétée par la démocratie participative qui consisterait désormais à répondre aux attentes de la société civile.

En Europe, nous ne partageons certes pas la vision radicale anglo-saxonne de la société civile. C'est en fait une troisième version, qui priviliegié la complémentarité entre la participation de la société civile aux processus de décision et la démocratie représentative, qui constitue le socle de la conception promue au plan européen. La gouvernance, qui priviliegié les relations horizontales et contractuelles, serait le produit des différents acteurs amenés, à travers leur mise en réseau par des partenariats, à participer à la décision. Ainsi, une association d'insertion, une école, une ONG, peut-elle se trouver, sans autre intermédiaire, dans une négociation ou un rapport contractuel avec une Direction générale de la Commission européenne par exemple. Tous les acteurs seraient admis ainsi à administrer l'Europe dans un modèle accompli de démocratie.

En d'autres termes, on ne pourra réintroduire dans la dynamique de la participation ceux qui l'ont désertée sans qu'ils n'aient une perspective réaliste de changement et une capacité de peser sur leur propre devenir. Pour cela, il leur faut d'abord des partis et des syndicats dont les modalités de fonctionnement leur donnent une véritable capacité de participation. Encore faut-il ensuite sauvegarder les biens publics de la privatisation, et l'espace public pour permettre les formes de délibérations collectives. S'interroger de ce point de vue sur la démocratie n'est donc rien d'autre que s'interroger sur l'état de la gauche.

La société est-elle toujours réformable?

La citoyenneté est une prérogative permanente qui ne se limite pas aux scrutins épisodiques par définition. Sans les partis politiques qui sont aussi un élément fondamental dans la formation et l'expression de l'opinion, nous n'aurions que des individus atomisés, sans aucun poids face à l'État. Sans les syndicats qui permettent l'exercice d'une citoyenneté sociale, la démocratie politique serait privée de tout contenu. Les associations qui permettent aux individus de se grouper sur des questions spécifiques constituent autant d'occasions de participation que de protection pour les personnes.

Les contenus comme les procédures de la démocratie sont étroitement imbriqués. La désaffection des milieux populaires n'est donc pas séparable de l'amoindrissement de leur capacité de peser dans un sens qui leur serait favorable sur les décisions. Ainsi, en Belgique, jamais dans l'après-guerre le nombre de personnes occupées n'a été aussi élevé. Pourtant, depuis 1975, la part de la rémunération du travail salarié dans la richesse nationale n'a cessé de diminuer. Comme le montrent les enquêtes de la Fondation de Dublin sur les conditions de travail, celles-ci se sont considérablement dégradées depuis 1990. La précarité est devenue le lot quotidien d'une fraction croissante de la population.

Élargir l'espace démocratique, c'est aussi donner une réponse convaincante, c'est-à-dire souhaitable et faisable, à la précarisation progressive de la condition salariale qui induit le capitalisme contemporain. Est-il possible en conséquence, soutient-on à présent, être complétée par la démocratie participative qui consisterait désormais à répondre aux attentes de la société civile.

En d'autres termes, on ne pourra réintroduire dans la dynamique de la participation ceux qui l'ont désertée sans qu'ils n'aient une perspective réaliste de changement et une capacité de peser sur leur propre devenir. Pour cela, il leur faut d'abord des partis et des syndicats dont les modalités de fonctionnement leur donnent une véritable capacité de participation. Encore faut-il ensuite sauvegarder les biens publics de la privatisation, et l'espace public pour permettre les formes de délibérations collectives. S'interroger de ce point de vue sur la démocratie n'est donc rien d'autre que s'interroger sur l'état de la gauche.

Mateo Alaluf

«On ne pourra réintroduire dans la dynamique de la participation ceux qui l'ont désertée sans qu'ils n'aient une perspective réaliste de changement et une capacité de peser sur leur propre devenir».

³ Gerassimos Moschonas, *La social-démocratie de 1945 à nos jours*, Montchrétien, Paris, 1994, p. 9 et 152.

⁴ On connaît l'usage fait par A. Gramsci de ce concept hérité de Hegel. Il l'utilisait dans le sens de «société bourgeoise», lieu de domination d'une classe ou encore lieu d'exercice de l'hégémonie de l'État. L'État n'est pas extérieur à la société civile (bourgeoise), mais il y joue un rôle constitutif. «État = société politique + société civile», Antonio Gramsci, «Notes sur Machiavel, sur la politique», dans *Gramsci dans le texte*, Éditions sociales, Paris, 1977, pp. 576-577.

Mateo Alaluf est professeur à l'Institut des Sciences du Travail de l'ULB

¹ Le suffrage universel pour les hommes sera instauré en Belgique en 1919 et l'article 310 du code pénal qui sera aboli en 1921 en dépitant la grève permettra l'exercice normal de l'action syndicale.

² On dira de celle-ci qu'elle est bicéphale avec d'un côté, la FGTB et les partis socialistes et de l'autre, la CSC et les partis démocrates chrétiens.

L'entretien de Jean Sloover avec Pascale Vielle

La «re-marchandisation» du travail

Crise de l'État providence, crise de la démocratie. Quels liens?

Les «trente glorieuses» ont, dans nos pays, assuré, aux générations d'après-guerre, une vie quotidienne généralement sereine et confortable pleine de promesses pour leurs enfants. Ce miracle, unique dans l'histoire de l'humanité, n'est plus ce qu'il était. Pourquoi? Comment? Cette «crise de l'État providence» comme disent certains a-t-elle partie liée avec les difficultés de nos démocraties notamment confrontées à une érosion de leur souveraineté nationale, dans un monde de plus en plus dominé par les contraintes économiques, et qui se cherche encore en vain de nouvelles formes de gouvernances supranationales? Procède-t-elle de l'hégémonie grandissante, y compris dans le monde politique, d'un discours qui tend à rendre peu à peu inacceptable l'idée qu'il existe des logiques collectives qui imposent des réponses de même niveau, laissant l'individu de plus en plus seul face aux aléas de l'existence? L'avis de Pascale Vielle, professeur de droit social à l'UCL (*).

Les penseurs, les médias, les hommes politiques invoquent fréquemment la notion d'État providence. Comment définiriez-vous celui-ci?

Pascale Vielle: De l'État providence, les grands auteurs ont plusieurs approches différentes. Pour certains, l'État providence est une forme de contrat social concomitante

La focalisation sécuritaire aux dépens de la sécurité économique et sociale a été une erreur stratégique catastrophique lors des dernières élections françaises.

avec l'avènement du suffrage universel. Pour Pierre Rosanvallon, par exemple, ce contrat social vise à faire de chaque citoyen un quasi-propriétaire. L'État libéral, qui a précédé l'État providence, accordait essentiellement aux citoyens la protection de leur personne physique et de leurs biens s'ils en possédaient. En cherchant à permettre l'accès de tous à la propriété, l'État providence serait, en ce sens, une extension de l'État libéral: chacun y est légitimé à recevoir la complète protection de l'État. Selon ces auteurs, le contrat social qui est au fondement de l'État providence se reformule cependant à chaque crise, notamment à la sortie des guerres.

Il existe, disiez-vous, d'autres approches de l'État providence?

Une autre approche est celle qui regarde l'État providence comme une conquête du mouvement ouvrier, lequel, grâce au rapport de forces obtenu par les luttes, a pu développer et institutionnaliser ses anciens organismes de mutualisation des risques sociaux inhérents à l'économie de marché capitaliste. Cette vision est en partie contestée par le patronat qui considère que c'est de sa volonté de solidarité avec les travailleurs que sont issus historiquement les mécanismes institutionnels de protection sociale. Enfin, il faut mentionner la thèse des sociologues marxistes qui voit l'État providence comme une réponse politique à la nécessité de «dé-marchandiser» le travailleur, de ne plus faire de lui un produit comme une autre sur un marché dont les aléas conjoncturels peuvent à certains moments empêcher simplement la survie des prolétaires. C'est en partant de cette interprétation que les marxistes considèrent volontiers que la Sécurité sociale permet la pérennité du système capitaliste...

Une question essentiellement politique

Y a-t-il une crise de l'État providence comme l'affirment certains?

Des auteurs comme Pierre Rosanvallon ou Jürgen Habermas défendent effectivement cette thèse. En raison des limites techniques inhérentes à ses mécanismes, l'État providence est dans l'impossibilité matérielle d'arriver à ses fins, estiment-ils. Il ne peut assurer véritablement l'autonomie individuelle à laquelle aspire l'homme contemporain: la solidarité mécanique de l'État providence se trouve, dans ce sens, impuissante à produire de la vie et perd du même coup sa légitimité auprès des citoyens. Il leur apparaît comme une boîte noire, un enchevêtrement de flux illisibles qui, de surcroit, mutilé et énerve les solidarités de proximité traditionnellement à l'œuvre au sein de la famille, entre voisins, entre amis, etc. Mais ce n'est évidemment qu'un point de vue.

© AFP

On évoque néanmoins volontiers l'idée d'une crise financière de l'État providence?

Je suis en désaccord avec cette thèse. Le contenu d'un contrat social – et la question du financement est un élément-clé du contrat social puisqu'elle est le reflet des solidarités à l'œuvre – est une question essentiellement politique: comme le soulignent certains, la Sécu est peut-être le dernier lieu où la société négocie avec elle-même. La forme que prend ce contrat social à un moment donné peut, certes, être plus ou moins populaire, plus ou moins courageuse, tenir compte plus ou moins des marges de manœuvre disponibles, etc. Mais en tout cas, elle relève de l'arbitrage collectif.

Dans un État souverain, c'est théoriquement possible. Mais ses États-membres ont délégué une partie de leurs compétences à l'Union européenne. En matière de finances publiques, ils ne peuvent plus faire aujourd'hui ce qu'ils veulent. Le pacte de stabilité leur impose notamment des contraintes budgétaires strictes.

L'Europe n'est pas un argument. Ce sont les mêmes gouvernements qui excipent des règles européennes que ceux qui vont les négocier à Bruxelles. Le problème n'est pas là. Jusqu'au choc pétrolier, la question centrale de l'État social était de définir les risques à couvrir et de chercher ensuite les moyens de les financer afin d'assurer les citoyens contre leur survenance. Par la suite, la démarche s'est inversée: des enveloppes budgétaires fermées ont été préalablement fixées et l'on a examiné ensuite contre quels aléas cela permettait encore de protéger la population. Or ces risques, ces aléas, n'ont pas changé. Ils sont même devenus plus importants, notamment avec les transformations de la famille et du travail. C'est dans ce sens que le système de protection sociale n'est plus adéquat, qu'il est en crise: il ne permet plus de répondre efficacement aux besoins.

Une crise idéologique

Autrement dit, la crise de l'État providence est essentiellement une crise idéologique?

À mon sens, oui. Et, à ce titre, je trouve choquant que des responsables socialistes puissent invoquer l'argument de la contrainte extérieure.

Quelle est la différence entre l'État providence et l'État social actif?

Il y a beaucoup de différences. La plus grande d'entre elles me semble être qu'alors que là où l'État providence visait, chez nous, à «dé-marchandiser» le travail, l'État social actif, cherche, lui, à le «re-marchandiser». Ce projet s'illustre par un vaste discours idéologique qui naît au moment de la crise des années septante. Il prend forme, ensuite, quand l'Europe décide qu'il importe prioritairement d'augmenter le taux d'activité et le taux d'emploi, l'idée étant que la diminution des prestations et l'augmentation des cotisations vont assainir les finances de la sécurité sociale et, partant, celles de l'État. Ceci signifie concrètement que l'on entend désormais restreindre autant que faire se peut les prestations sociales à ceux qui n'ont aucune autre possibilité que d'être «dé-marchandisés»: les personnes trop âgées, malades ou handicapées, etc. Pour le surplus, il s'agit alors de tordre les mécanismes de la sécurité sociale afin d'en faire un vecteur d'insertion forcée. Un instrument au service d'une hausse des taux d'activité et d'emploi. Des aides générales et peu conditionnelles vont ainsi notamment se contractualiser et s'individualiser davantage: elles ne seront octroyées que si le chômeur fait la preuve qu'il a

tout fait pour retrouver du travail. Avec cette évolution, c'est le droit automatique à des prestations sociales quand le risque se concrétise qui s'estompe. Et avec lui, s'évanouit le paradigme de l'État social: la reconnaissance explicite de l'existence de mécanismes socioéconomiques collectifs indépendants de la volonté individuelle. L'État social actif regarde en somme chacun comme responsable de son sort.

L'État social actif ne signe-t-il pas en ce sens une dérive nette de notre modèle social vers le modèle néolibéral anglo-saxon?

Absolument.

L'État social actif garantit-il le lien social aussi efficacement que l'État providence?

La réponse ne peut être que négative dès lors que, en atomisant le corps social, il laisse chacun seul, et devant les revers de la vie quotidienne et devant les mécanismes assurantiels de protection sociale.

Une révolution de velours

Pensez-vous que la crise de l'État providence soit à l'origine de la crise de la représentation politique et de la démocratie en général?

Je crois que c'est l'inverse. C'est parce que la représentation démocratique a perdu de sa légitimité et de sa crédibilité que l'État providence a pu être partiellement détourné de ses finalités et que l'Etat social actif a pu se développer. Dans des proportions différentes, il est vrai, selon les pays. À cet égard, il existe d'ailleurs une spécificité de la Belgique qui tient à sa technique légistique. Dans notre pays, les réformes de l'État social s'opèrent essentiellement par lois-programmes ou arrêtés royaux. Par petites touches, donc. Ceci veut dire, depuis la loi D'hoore de 1981, qu'il n'y a ni lisibilité du processus, ni discussion globale, ni choix collectif démocratique en la matière.

N'est-il cependant pas pertinent d'attribuer la poussée du vote d'extrême droite à l'irrespect du contrat social qu'il incarne l'État providence?

Je suis en tout cas frappée par le fait que, lors des récentes élections présidentielles françaises, les formations politiques républicaines se sont focalisées sur le thème de la sécurité physique, délaissant celui de la sécurité économique et sociale, alors qu'un renforcement substantiel de celle-ci est assurément une des voies prioritaires pour enrayer la montée du populisme et de la droite extrême. Il y a eu là une erreur stratégique catastrophique.

Dans quelle mesure peut-on restaurer la confiance de la population dans les institutions politiques en réformant les mécanismes actuels de solidarité sociale?

Il importe en tous cas de refonder l'État providence. Une des pistes me paraît résider dans les réflexions du prix Nobel d'économie 1998, l'Indien Amartya Sen, dont on peut déduire l'idée qu'un bon État social, aujourd'hui, est celui qui maintient les droits collectifs conférés jadis aux travailleurs tout en fournissant à chacun, compte tenu de son contexte singulier, les moyens de développer ses capacités afin de réellement pouvoir choisir son activité. Il reste bien sûr à opérationnaliser cette définition. Mais on peut espérer qu'à partir de là de nombreuses sources de l'insécurité physique seront taries.

(*) Pascale Vielle est co-organisatrice, avec Philippe Pochet de l'Observatoire social européen, d'un groupe de réflexion interdisciplinaire ouvert aux participations extérieures sur l'État social actif.

L'Europe contre la démocratie?

L'Union européenne n'a pas bonne presse. Même si les citoyens sont, dans leur immense majorité, attachés à l'acquis de la construction européenne, symbole de la réconciliation et de la pacification du continent, ils se méfient de ce nouveau pouvoir, opaque et lointain. Les sondages d'opinion montrent que près d'un citoyen sur cinq reste hostile à l'intégration européenne; et, ce qui est plus préoccupant, ils nous disent que plus de la moitié d'entre eux n'éprouveraient «aucun regret» si l'Union européenne devait se dissoudre. L'attachement à l'Europe reste fragile.

Les causes de ce phénomène sont multiples. Dans une large mesure, le désarroi des citoyens s'explique par les inquiétudes que suscite la transformation rapide du «modèle social européen». Le grand compromis passé dans l'euphorie de l'après-guerre, conférant à l'Etat un rôle essentiel dans la direction de l'économie et établissant de puissants mécanismes de sécurité sociale, est en cours de redéfinition. La globalisation économique et financière oblige nos gouvernements à redéfinir les marges de leurs interventions; la croissance continue des dépenses publiques, traduisant la prise en charge par l'Etat de besoins sociaux toujours plus sophistiqués, constraint à de douloureux arbitrages. Dans ce contexte, l'Union européenne s'est offerte comme un parfait bouc émissaire. En transférant à ce niveau de pouvoir certaines de leurs prérogatives, les gouvernements se sont donné les moyens de reporter sur d'autres la responsabilité de décisions qu'ils savaient impopulaires: la Commission est accusée de défendre une conception du «tout au marché» et de promouvoir la libéralisation rapide des échanges; la Cour de justice est perçue comme un aréopage de juges irresponsables imposant une dérégulation effrénée au nom du marché unique; du haut de leur tour francfortoise, les dirigeants de la Banque centrale européenne, protégés par de solides garanties d'indépendance et obnubilés par le contrôle de l'inflation, ignorent superbement les appels politiques et syndicaux à soutenir la croissance.

La complication de l'Union est le prix à payer pour la préservation des États et des nations, auxquels l'immense majorité des citoyens –sauf peut-être en Belgique– reste attachée.

les dirigeants de la Banque centrale européenne, protégés par de solides garanties d'indépendance et obnubilés par le contrôle de l'inflation, ignorent superbement les appels politiques et syndicaux à soutenir la croissance.

La «contrainte européenne»...

En invoquant constamment une «contrainte européenne», les gouvernements se dédouanent peut-être de la charge de politiques douloureuses, mais ils affaiblissent du même coup la légitimité de l'Union. Car si l'image «ultra-libérale» de l'Union n'est pas totalement dénuée de fondement, elle pêche aussi par caricature. Elle oublie, d'abord, que la plupart des décisions sont prises par les gouvernements eux-mêmes, la Commiss-

sion n'ayant qu'un pouvoir de proposition: ce n'est pas elle qui a imposé la libéralisation des télécommunications, du transport aérien et des énergies, mais les gouvernements qui l'ont voulue. Cette image simplifiée exagère, ensuite, le poids de la contrainte européenne: si les gouvernements se sont eux-mêmes imposé une stricte discipline budgétaire, ils restent néanmoins maîtres de l'essentiel de leurs politiques économiques et sociales, des politiques culturelles et d'éducation, de la politique étrangère et de la sécurité intérieure. L'Union européenne n'est pas un super-État, mais un lieu de coordination des politiques nationales. Enfin, l'Union n'est que le reflet des équilibres politiques nationaux: si elle a versé vers des politiques libérales dans les années quatre-vingt, et à nouveau depuis le début de la décennie, c'est qu'une majorité d'électeurs, dans les États-membres, avaient porté leurs voix vers la droite ou le centre-droit. En d'autres circonstances, dans la courte «vague rose» de la fin des années nonante, elle s'est avancée dans un rééquilibrage social de ses objectifs. Par ailleurs, l'Union fut, dès les années septante, le laboratoire de nouvelles régulations, promouvant l'égalité entre les sexes, établissant des normes de protection de la santé publique, de la sécurité sur les lieux de travail, de l'environnement ou du consommateur souvent plus rigoureuses que celles des États.

Il n'en reste pas moins que le sentiment de «déficit démocratique» doit être pris au sérieux. Au-delà des craintes liées au contenu des politiques européennes, le désarroi civique tient aussi aux singularités de ladite «gouvernance européenne». Sans doute l'Union européenne a-t-elle engendré le système politique le plus complexe qui existe à ce jour - quoique les Belges soient assez mal placés pour donner des leçons de clarté et de simplicité constitutionnelles. Cela traduit la difficulté de concilier les deux ambitions dont le projet européen est porteur depuis les origines: affirmer l'unité du continent, sans pour autant mettre en péril l'identité de ses États et de ses nations. C'est de là que procèdent les subtils équilibres de la fameuse «méthode communautaire». Le système alambiqué de pondération des voix entre États, les formes parfois incompréhensibles de répartition des compétences entre les États et l'Union, le byzantinisme de certaines procédures de décision, la «comitologie», la multiplication des canaux de représentation, le foisonnement des traités et leurs réformes continues... toutes ces caractéristiques de l'Union traduisent l'improbable équilibre entre fédéralisme et maintien de la souveraineté des États. Bien sûr, on pourrait concevoir des systèmes plus simples, mais il faudrait encore qu'ils recueillent un consensus. Or l'Union reste marquée par les tensions de ses origines. D'un côté, ses zélateurs appellent à sa

transformation en un État fédéral européen, doté d'une structure constitutionnelle compréhensible; d'un autre côté, les Européens tièdes souhaitent que l'Europe reste sous le contrôle des gouvernements et des parlements nationaux. Le compromis continu entre ces deux grandes visions de l'Europe, éternelles concurrentes, est la source du système actuel.

Le coût de la complexité

D'aucuns le regrettent. L'Europe n'a pas la force des idées simples. Mais on peut aussi s'en réjouir: après tout, l'on sait où les idées simples nous ont conduits. La complexité a un coût, mais aussi des bénéfices. Elle permet de gérer des situations qui ne sont pas, par nature, réductibles à une alternative; elle rend possible la formation de compromis qui respectent les identités des parties. La complication de l'Union est le prix à payer pour la préservation des États et des nations, auxquels l'immense majorité des citoyens –sauf peut-être en Belgique– reste attachée.

Pour autant, la défense du statu quo n'est pas «la seule politique possible». Bien des aspects de l'Union peuvent, doivent et seront clarifiés. La Convention sur l'avenir de l'Union, au sein de laquelle débattent les représentants des gouvernements et parlements natio-

naux, du Parlement européen et de la Commission, et où les membres des pays candidats ont les mêmes droits que ceux des pays membres, a commencé à penser cette «refondation» nécessaire de l'Europe. Elle engage à clarifier la définition des compétences de l'Union; à réduire le nombre de procédures de décision;

à simplifier les traités en leur donnant une forme constitutionnelle; à définir plus rigoureusement les missions de la Commission, du Parlement et du Conseil... Elle cherche, en d'autres termes, à rationaliser l'acquis d'un demi-siècle d'intégration, tout en préservant ce dosage inédit d'unité et de diversité qui fait le «modèle européen». Sans doute n'accouchera-t-elle pas d'une constitution simple, parodiант nos régimes parlementaires. Mais il n'est pas sûr qu'il faille s'en désoler: l'histoire enseigne que les idées simples n'ont le plus souvent servi qu'à

masquer les ambitions politiques ou la pauvreté intellectuelle de leurs auteurs. La grandeur de la démocratie ne se mesure pas à sa capacité de se mettre «au niveau des citoyens», mais à sa faculté de les hisser au ciel.

Paul Magnette

L'Union européenne: un déficit démocratique incontestable.

Paul Magnette est professeur de science politique et directeur de l'Institut d'Études européennes à l'Université libre de Bruxelles. Il a récemment publié *L'Europe, l'État et la démocratie* (Complexe, 2000).

Droites européennes

Fatale attraction

Dans son bureau du Folketing, Peter Skaarup voit la vie en rose. Le Parti du peuple qu'il a contribué à lancer il y a quelques années avec Pia Kjaergaard ne participe pas au gouvernement, mais il en est le soutien indispensable au parlement national. Politique anti-immigration, réforme des soins de santé, aide aux personnes âgées: les libéraux du premier ministre Rasmussen et leurs alliés conservateurs ne font pas un pas sans s'appuyer sur la bêquille populiste. Tout va donc pour le mieux au royaume du Danemark pour le Parti du peuple, alors pourquoi s'embarrasserait-il d'amitiés peu recommandables avec des groupes nationalistes étrangers, qu'ils soient d'extrême droite ou non?

«Nous n'avons pas de liens avec ces gens-là», nous lâchait ainsi fièrement en juillet dernier Peter Skaarup après s'être fait expliquer l'itinéraire historique du Vlaams Blok, sa relation au second conflit mondial, la collaboration, la question de l'amnistie. «Non, nous ne voulons rien avoir à faire avec eux».

Les exemples de collusions ne manquent pas et alimentent le fantasme d'une grande internationale noire qui ne résiste cependant pas à l'analyse, chacun de ces partis revendiquant farouchement sa liberté d'action à travers une rhétorique où la nation passe avant tout.

groupuscule allemand réunissant des nostalgiques du nazisme en col blanc. Parmi les invités d'un repas digne d'une communion solennelle, on distinguait très bien Filip Dewinter, la figure de proue du Blok. En juillet 2001, une indiscretion nous avait encore conduit dans une vallée du Tyrol, à quelques dizaines de kilomètres d'Innsbrück, où les jeunes *blokkers* tenaient une université d'été. Dans le petit village de Häslegher, une vingtaine d'entre eux avaient avalé plusieurs heures durant la «bonne parole» d'Andreas Molzer, l'idéologue du Parti de la liberté de Jörg Haider. Bref, les exemples de telles collusions ne manquent pas et alimentent le fantasme d'une grande internationale noire qui ne résiste cependant pas à l'analyse, chacun de ces partis revendiquant farouchement sa liberté d'action à travers une rhétorique où la nation passe avant tout.

L'ambition d'un homme particulièrement courtisé pourrait cependant changer la donne. Il y a quelques semaines, Jörg Haider faisait presque figure de *has been. Persona non grata* au sein de la coalition noir-bleu formée par le chancelier conservateur Wolfgang Schüssel en février 2000, dépossédé de la présidence du Parti de la liberté (FPÖ), le «caméléon» annonçait même son retrait de la politique et promettait de ne plus se mêler des affaires du parti, ses amis lui reprochant une rencontre à Bagdad avec Saddam Hussein. Bien sûr, personne n'y a vraiment cru. Ce n'était pas la première fois que Haider faisait une sortie théâtrale et tout indiquait qu'il saurait réapparaître lorsque le FPÖ aurait besoin de son impressionnant potentiel électoral. La chute du gouvernement Schüssel le 9 septembre dernier et la crise du Parti de la liberté qui lui a été fatale ont rappelé s'il en était encore besoin qu'il ne faut jamais enterrer le Carinthien.

Boulimique et revanchard, Jörg Haider a mis ces mois de quarantaine à profit pour travailler au rapprochement des droites nationalistes européennes. Le 10 novembre 2001, un colloque à guichets fermés intitulé «Les médias et les droites» fut ainsi organisé. Il servit à mettre en contact les «droites de la droite» d'Europe occidentale et leurs homologues des pays candidats à l'élargissement de l'Union. Cette «boum» organisée à l'occasion du quatrième anniversaire de l'hebdomadaire *Zur Zeit* vit le Français Bruno Méret (Mouvement national républicain), l'Estonienne Susi Heli (Parti de la patrie) et le Hongrois Istvan Csurka (Parti de la vérité et de la vie) faire un pas de danse avec Filip Dewinter. L'extrême droite allemande était également de la partie avec l'ex-chrétien démocrate Heinrich Lummer ou l'ancien Grünen Alfred Mechtersheimer. En tournée au Moyen-Orient, Haider n'était pas là, mais le FPÖ n'en était pas moins représenté par deux de ses dirigeants... L'ex-chancelier Schüssel se trouva à nouveau dans l'embarras.

La «droite du centre»

À la une de *Zur Zeit*, Molzer devait déclarer que la manifestation *pourrait ouvrir la voie à un rapprochement des forces patriotiques à la droite du centre*. L'idéologue du Parti de la liberté annonçait également qu'il allait prendre contact avec les partis scandinaves et incitait Jörg Haider à conduire une liste des droites nationales et populistes aux élections européennes de 2004. En pleine guerre d'Afghanistan, l'affaire passa presque inaperçue en Europe. Il fallut attendre les «vacances» de Filip Dewinter cet été en Carinthie pour qu'elle revienne à la surface.

À la fin du mois de juillet dernier, Jörg Haider en personne a cette fois invité dans son fief de Carinthie plusieurs personnalités appartenant à des partis nationalistes de droite. Il y avait là Filip Dewinter flanqué de son président Frank Van Hecke et un eurodéputé de la Ligue du Nord Mario Borghezio, la composante populiste et xénophobe

du gouvernement italien. Dewinter ne s'est pas caché d'avoir participé à cette réunion qui a jeté à nouveau le trouble au sein du gouvernement Schüssel, pas plus qu'il ne tait l'entreprise de séduction menée depuis des années par son parti auprès du FPÖ. Le député du Vlaams Blok ne tarit pas d'éloge à l'égard d'Haider en qui il voit un homme moderne, nouveau, dynamique. Il vante son charisme, son intelligence politique, et juge que les nationalistes de droite tiennent là la locomotive qui leur permettrait de partir à l'assaut du Parlement européen. Ce rapprochement serait particulièrement perceptible autour de cinq thèmes: l'immigration, l'insécurité, la famille, l'Europe et la démocratie directe. Si l'invitation lancée par le Blok est honorée, Jörg Haider devrait venir expliquer tout cela à Anvers à la fin du mois de décembre prochain, ou en janvier 2003.

Si elle a le mérite de la transparence, l'initiative de Jörg Haider et de ses hôtes ne laisse rien augurer de bon. Elle ne doit certainement pas être banalisée au moment où les populismes gagnent du terrain tous azimuts et où la démonstration de leur incapacité à participer activement à un gouvernement n'a pas encore été faite. Les répercussions qu'une grande alliance nationaliste pourraient avoir sur la politique européenne et, par consé-

machine bruxelloise ne brille pas par sa vélocité, l'avènement en son sein d'un pôle des droites nationalistes opposé farouchement à l'Europe des pères fondateurs pourrait conduire à la panne fatale.

Désaccords

Deux questions se posent à ce stade. La première sur la capacité de Jörg Haider à fédérer un nombre suffisant de partis. Les noms d'oiseaux volent souvent bas dans le landernau. Le populaire néerlandais assassiné Pim Fortuyn n'aimait pas être comparé à Jörg Haider. Lequel n'apprécie pas le chef du Front national Jean-Marie Le Pen parce qu'il a dans son programme des positions racistes. Le Parti du peuple danois, nous l'avons dit, affirme ne pas vouloir entendre parler du Vlaams Blok. Et que fera ledit Blok si, demain, l'amitié de Haider lui commande d'abandonner ses vieux liens avec le Front national? Voilà qui promet bien du plaisir. La seconde question porte sur le mode électoral. Actuellement, il n'est pas possible de déposer une liste commune et multinationale pour les élections européennes. Le projet est cependant dans l'air et compte des sympathisants dans plusieurs tendances politiques. L'une des options envisagées prévoit que la moitié des

sièges du Parlement européen seraient réservée aux représentants nationaux, l'autre revenant aux élus des eurolistes. «Facile à dire, techniquement difficile à faire», lâche un expert. Impossible de toute façon pour les élections de 2004. 2009, alors?

D'ici là, les droites nationalistes continueront-elles à jouer le jeu d'évitement qui est actuellement le leur au sein de l'institution européenne? Ou peut-on imaginer que l'Union pour l'Europe des nations qui unit l'Alliance nationale italienne de Gianfranco Fini, les souvenantistes français de Charles Pasqua et le Parti populaire italien serve un jour de modèle? Ce ne sont sans doute que des hypothèses. Mais ces questions-là relayent de vraies inquiétudes.

Pascal Martin

Travail en prison

Pour un salaire de fortune

Derrière les barreaux, près de la moitié des détenus travaillent pour l'État et des entreprises privées qui recourent régulièrement à cette main-d'œuvre. Qui ne coûte pas cher. Mais à laquelle on ne peut demander la qualité totale, évidemment. Explications.

Tueur multirécidiviste, roi de la cavale, Nestor Pirotte a passé plus de la moitié de son existence à l'ombre. À la prison de Jamioulx, où il termina son existence, la direction lui avait confié la gestion de la bibliothèque. Un poste qu'il accepta, histoire sans doute de... tuer le temps. Au-delà de l'anecdote, pratiquement tous les établissements pénitentiaires proposent des travaux à leurs «locataires» pour les occuper certes, mais aussi pour préparer, autant que possible, la réinsertion

Un lieu de travail où règne le non-droit.

dans la vie libre, une fois la peine purgée.

Selon les chiffres les plus récents, un peu plus de 50% des détenus ont une occupation: près de 40% travaillent pour le compte du privé, 11% dans les ateliers de la régie et 32% effectuent des travaux domestiques (entretien des bâtiments, cuisine, etc.). La demande dépasse l'offre. Et de loin. Sur une population carcérale qui tourne autour des 8.500-9.000 individus, un peu plus de 4.000 seulement ont la possibilité de se rendre utile. En outre, selon la situation

géographique, le personnel disponible et le type de personnes incarcérées -prévenus ou condamnés-, les taux d'occupation varient fortement, allant de 20 à 80%.

C'est la régie pénitentiaire qui gère tant le travail effectué pour le compte de l'État (menuiserie, forge, imprimerie, couture, reliure, serrurerie et électronique, carrosserie) que celui réalisé pour des entreprises extérieures. Ces dernières recourent régulièrement à ce réservoir de main-d'œuvre presque intarissable, malheureusement. Chaque année, elles passent de 300 à 500 contrats avec les prisons pour des petits boulot qui vont de la confection de coussins et de sachets au cartonnage et à l'étiquetage, en passant par le pliage d'imprimés, la fabrication de filets, la peinture de jouets, l'assemblage de pièces pour l'industrie, etc. L'entrepreneur fournit l'outillage et les matériaux, prend en charge le chauffage et l'éclairage et réceptionne le produit fini. Il ne dirige pas son exécution sur place.

Lorsqu'il est occupé dans le cadre d'une commande passée avec le privé, le détenu touche une rémunération à l'heure ou la pièce. Encore convient-il de s'entendre sur les termes. Le «travailleur» ne perçoit pas un salaire mais bien des gratifications dont les montants sont déterminés par voie de circulaires ministérielles et de notes de service.

Pour une petite poignée d'euros

Si les travaux domestiques rapportent environ 0,61 euro de l'heure, et ceux pour la régie jusqu'à 1,30 euro, ceux réalisés pour les entreprises extérieures varient de 0,86 à 2,72 euros/heure nets selon la nature du travail. Des différences existent encore lorsqu'il s'agit de rémunérations à la pièce ou lorsque la demande revêt un caractère urgent. De manière générale, comme on le voit, la rétribution demeure très faible.

Quant à l'accessibilité des postes de travail, elle varie d'une prison à l'autre et le principe de la liste d'attente prévaut. Les condamnés bénéficient d'une certaine priorité -tout comme les indigents ou ceux qui disposent d'une qualification- dans la mesure où ils sont incarcérés pour de plus longues périodes, ne doivent pas effectuer de fréquents voyages au palais de Justice, etc.

«*Ne travaille pas qui veut par conséquent. Les places sont chères¹ et leur accessibilité dépend du "bon comportement" du candidat, de sa "sécurité" aussi. Ce qui constitue d'ailleurs un moyen de pression supplémentaire de l'administration pénitentiaire et joue dès lors un rôle important dans le contrôle social exercé sur les détenus. Les relations de travail qui s'établissent entre les détenus et la régie pénitentiaire forment, du reste, une zone de non-droit. Il n'existe d'ailleurs aucun contrat*», explique Julie Simon (voir encadré), qui arpente le milieu carcéral depuis plusieurs années et qui est assistante au service de criminologie de l'université de Liège.

Selon les règles pénitentiaires européennes -des recommandations surtout morales-, les conditions de travail doivent se calquer sur celles qui existent dans la vie libre. Dans les faits, cependant, le détenu est soumis à l'horaire carcéral, qui varie d'un établissement à l'autre. Entre les périodes de préau, d'activités, de visites, il n'est pas toujours possible d'accomplir huit heures de prestations quotidiennes. Les conditions de sécurité ainsi que l'hygiène sur les lieux de travail sont relativement contrôlées. L'inspection du travail veillant à la protection des agents pénitentiaires peut avoir indirectement une influence sur les conditions matérielles de travail des détenus. Le régime relatif aux accidents dépend lui aussi du type d'occupation. N'étant pas sous contrat, seule la bonne volonté de l'administration pénitentiaire permet au détenu de percevoir une indemnité jusqu'à ce qu'il puisse reprendre son poste.

Quelle concurrence?

Le travail effectué par les détenus constitue-t-il vraiment une forme de concurrence déloyale?

Julie Simon: C'est une question ancienne et récurrente. Certains soulignent que le milieu carcéral offre des travaux qui soit se réaliseraient mécaniquement à l'extérieur, soit seraient délocalisés vers des pays à main-d'œuvre peu coûteuse. La rentabilité des activités effectuées par les détenus serait donc mise à mal en cas de transfert vers la société libre. Les sommes en jeu apparaissent, cependant, dérisoires dans l'économie nationale. En outre, pour prévenir tout reproche relatif à la concurrence, les travaux autorisés sont, d'une part, la fabrication d'objets destinés exclusivement aux administrations fédérales, provinciales et communales ainsi qu'aux organismes parastataux et, d'autre part, des «menues occupations» -assemblage de boîtes en carton, étiquetage, etc.- pour le compte de firmes privées. Le travail en prison ne présente pas que des avantages pour les entreprises qui y recourent. Utiliser ce type de personnel ne se révèle pas facile en termes de management: grogne latente inhérente au milieu pénitentiaire, rythmes de travail peu soutenus, demandes d'augmentation des gratifications, journées de travail courtes, accessibilité limitée des établissements (pour les poids lourds, par exemple), présence de malfaçons, qualité du travail pas toujours optimale, délais de livraison parfois très longs.

S.C.

Les gratifications accordées ne font pas l'objet d'imposition fiscale et ne comprennent pas de cotisations à la sécurité sociale. Ces dernières années, toutefois, on a assisté à l'adoption par l'administration pénitentiaire d'éléments de sécurité sociale. Sur le plan juridique, il faut rappeler que la détention entraîne en général une suspension des droits: pas de sécurité sociale, pas d'allocations de chômage, pas d'affiliation à un syndicat.

Mais le recours au travail carcéral ne fait pas que des heureux. Un code de déontologie tacite existe entre le Service central du travail (qui dépend du ministère de la Justice) et les divers ateliers protégés pour éviter tout problème de concurrence. En principe, lorsqu'une entreprise contacte l'administration pénitentiaire, celle-ci se charge de vérifier les éventuels liens préalables existant entre elle et les Entreprises de travail adapté (ex-

ateliers protégés). Si dans les faits, cette précaution n'est pas toujours prise, une commission a été mise sur pied au sein du ministère de la Justice pour essayer de régler ce problème.

En théorie du moins, le travail pénitentiaire présente, par conséquent, bien des attractions. Main-d'œuvre moins chère certes, mais aussi totale disponibilité des détenus qui peuvent effectuer les prestations demandées douze mois par an et qui risquent à tout moment d'être retirés en cas de «mauvais» comportement. On comprend mieux pourquoi dans ces conditions, l'absentéisme se révèle plutôt rare. La perte du poste est en jeu de manière permanente. La médaille a son revers toutefois: vu surtout les tarifs proposés, la qualité du travail laisse parfois à désirer. En bout de course, toutefois, chacun à sa façon y trouve probablement son compte.

Sergio Carrozzo

¹ Des places d'autant plus chères que de plus en plus d'individus se retrouvent derrière les barreaux pour y purger des peines toujours plus longues. Il y a pour l'heure environ 8.500 détenus dans l'ensemble des prisons du pays. Mais il ne s'agit que d'un instantané. En réalité, il y en beaucoup plus qui séjournent en prison au cours d'une année entière. Si entre 1980 et 1990, le nombre des prisonniers a augmenté de 10%, par contre il a presque doublé entre 1990 et 2000. L'accroissement annuel, en effet, de la population carcérale a tourné aux environs des 8%. Quant à la durée de détention, elle a connu une progression tout aussi spectaculaire passant en moyenne de 3,5 à 6,6 mois environ au cours des vingt dernières années.

Nouveaux migrants de l'Est: état des lieux

Mai 2002: un groupe de sans-papiers de Russie, d'Asie Centrale et du Caucase nettoie un parc de Liège, le premier numéro du mensuel de l'Association européenne russophone sort de presse. À Verviers, c'est la Fête de la Convivialité et une troupe de jeunes immigrés tchétchènes exécutent des danses traditionnelles pendant que la foule déguste les *pirojki* (petits gâteaux salés) préparés par l'association Nadejda. Organisés par la force des choses, pour s'en sortir, ces «nouveaux migrants» de la CEI (Communauté des États Indépendants)¹, rejetés de la Convention de Genève, tentent depuis quelques années d'exister dans nos villes.

En Allemagne et en Finlande, la présence de ces populations ne date pas d'hier. Ces deux pays sont proches de l'ex-URSS par leur histoire et leurs frontières. Mais depuis quelques années, l'Europe dans sa totalité connaît une augmentation de ces demandes d'asile: en 2000, ils étaient 15 134 Russes et 9 447 Ukrainiens². Notre pays, considéré jusqu'il y a peu comme «l'un des plus nobles» en matière d'asile³ recevait 23% des premiers et 30% des seconds. La plupart voient leur demande refusée.

Leur route passe par Moscou, la ville de tous les transits pour les ressortissants asiatiques et africains. Il n'est pas difficile d'y arriver même sans passeport. De la capitale, ils prennent un bus ou une voiture jusqu'en Ukraine, pour ensuite tenter de passer la frontière européenne, tant qu'il en est encore temps, avant l'intégration de la nouvelle Europe. Ils arrivent aussi par la voie légale, un visa touristique en poche. Là-bas, ils quittent tout, après avoir vendu tous leurs biens pour se payer le voyage. Ingénieurs, professeurs, commerçants, ces jeunes parents pour la plupart, veulent un avenir pour leurs enfants. Les pays d'où ils viennent

ont pour dénominateur commun la jeunesse des institutions démocratiques et de l'expérience du capitalisme à grande échelle. Les réformes axées sur des paramètres macroéconomiques et couplées à la corruption ambiante ont négligé une population aujourd'hui sujette à un chômage croissant, forcée à la débrouille. Ils ont perdu confiance et baissent les bras face à une instabilité devenue norme. De nombreux réfugiés évoquent par exemple les pressions de groupes mafieux.

«Les Arméniens s'en vont parce qu'il n'y a aucun espoir en un avenir meilleur» explique Levon Muradyan, l'un des fondateurs de Progrès, une association arménienne d'aide aux personnes d'origine de l'Est. Beaucoup d'entre eux espèrent retourner et investir dans leur pays, autrefois réputé pour son industrie de pointe mais ravagé par la perte du marché soviétique, le conflit du Haut-Karabakh et le tremblement de terre de 1988. Cette histoire se répète dans les autres républiques caucasiennes. La Géorgie, par exemple, voyait encore à l'automne dernier l'Abkhazie⁴ s'embrasser violement tandis que le ton montait avec Moscou. Le conflit tchétchène envenime les relations. Le ras-le-bol a aussi poussé de nombreux Ukrainiens sur les routes. Ils viennent aux côtés des Biélorusses et des Moldaves remplir les rangs des hordes de travailleurs saisonniers actifs dans un premier temps dans les pays d'Europe de l'Est mais aujourd'hui présents jusqu'au Portugal.

Asile politique

Quoiqu'on en dise, les demandes sont aussi politiques. Les pays de la CEI affichent pour la plupart des tendances totalitaires faisant peu de cas des droits de leurs citoyens. Depuis quelques mois, la Biélorussie, qui en 1999 a exécuté vingt-neuf personnes en sept mois, fait l'objet de dénonciations de plus en plus pressantes de la part des associations internationales de défense des droits de l'Homme. L'opposition y est systé-

matiquement muselée. En Ukraine, on se rappelle les manifestations de masse demandant le départ de Leonid Koutchma considéré comme le responsable de l'assassinat du journaliste Georgy Gongadze. À l'automne dernier, les élections s'y déroulaient dans un climat de corruption et de désenchantement. En Moldavie, les manifestations de l'opposition se sont multipliées depuis l'élection en 2001 d'un parti communiste réactionnaire.

Les premiers demandeurs d'asile russes de cette nouvelle vague fuyaient un service militaire dans un pays en guerre, le droit constitutionnel au service civil étant systématiquement bafoué. Certains cherchaient aussi à échapper à des peines de prisons excessives dans des prisons inhumaines. Depuis l'arrivée de Poutine, la dernière télévision d'opposition a été fermée, des militants écologistes continuent de croupir arbitrairement derrière des barreaux, tandis qu'on assiste à une montée des thèses nationalistes et racistes. En témoigne la multiplication des skinheads⁵ qui aiment chasser en bandes les Caucasiens ou les Juifs et bénéficient la plupart du temps d'une complicité des services de police; ou encore le débat, en mai, à la Douma sur une loi destinée à interdire certaines formes d'homosexualité.

Autres victimes du nationalisme russe, les Tchétchènes. Si le Commissariat aux réfugiés et apatrides estime que l'augmentation des demandes d'asile russes est due au développement «d'agences de voyage», il oublie de préciser qu'au moins 50% de ces demandes sont le fait de Tchétchènes fuyant un conflit pernicieux. Beaucoup d'entre eux, arrivés en 1999 et 2000, ont obtenu un examen au fond de leur demande mais n'ont toujours pas eu de réponse définitive. Le Commissariat a décidé de traiter ces cas «de façon ralenti» et a annoncé récemment qu'il étudiait l'option de «fuite interne», c'est-à-dire la possibilité de chercher refuge en Russie, le pays agresseur, pour débouter leur demande. En 2001 et 2002, nombre de nouveaux arrivants tchétchènes sont rapidement déboutés pour manque de crédibilité. Human Right Watch ou MSF⁶ ont pourtant publié récemment des rapports accablants sur les exactions des troupes russes en Tchétchènie. Le problème principal est qu'il n'existe pas de droit à l'asile pour les réfugiés de guerre.

le mariage ne les conduit pas à la prostitution, il les condamne souvent à subir les excès de maris autoritaires comme cette Ukrainienne séquestrée en France par sa belle-famille.

La Belgique s'applique à réduire le nombre de demandes d'asile. On augmente le contrôle aux frontières européennes et on orchestre des campagnes de propagande de dissuasion dans les pays de départ comme au Kazakhstan lors de la déportation en juin 2001 d'une trentaine de personnes⁹ ou en Ukraine où la Belgique a nommé un fonctionnaire à l'immigration chargé d'étudier la logique de ces flux et de limiter leur portée, ou encore en Russie, où le consulat belge a fermé soudainement ses bureaux pour quinze jours il y a un peu plus d'un an.

Le nombre de demandes d'asile a diminué de moitié l'année dernière, mais les associations d'aide aux réfugiés continuent de voir arriver des ressortissants de la CEI, dont certains ne tentent même plus de se présenter à l'Office des étrangers. Ils viennent grandir les rangs de tous

les déboutés qui tentent de vivre sans papier et qu'on essaie d'oublier. L'association de M. Muradyan organise des formations professionnelles pour aider les réfugiés à se lancer dans une activité d'indépendant, il collabore avec le CIRE¹⁰ pour mettre en place des programmes d'aides au retour. Son association a eu toutes les peines du monde à obtenir une reconnaissance de son travail. «On s'active à agir dans les pays de départ en négligeant la présence des gens ici» explique-t-il. Au début, on me donnait les adresses d'instances où les réfugiés pouvaient s'adresser.

Cela revient à demander à un parapluie de gravir des escaliers, sans rampe d'accès spéciale. Les réfugiés de l'Est ont beaucoup de problèmes avec une langue, une culture et une législation fort différentes des leurs. Ils sont très isolés». En Belgique, il leur a fallu quelques années pour commencer à s'organiser. Pour ceux qui ont encore des papiers, il s'agit d'aider leurs compatriotes et de casser les nombreux préjugés cultivés à leur égard. Pour les autres, il importe de montrer que la Convention de Genève est non seulement trop souvent mal appliquée mais qu'elle est aussi dépassée: elle néglige l'histoire de l'après-89. En attendant, ils espèrent une régularisation.

Nathalie Melis

¹ Union de douze républiques de l'ex-URSS.

² En tout, 329 774 personnes ont demandé l'asile à l'Europe cette année-là.

³ In *Novosti benelyksa*, avril 2002.

⁴ Le Haut-Karabakh est une région indépendante d'Azerbaïjan peuplée en majorité d'Arméniens; l'Abkhazie est une région indépendante sur les côtes de la Mer Noire.

⁵ Selon les *Argumenti i fakti* (hebdomadaire russe), ils sont de 4000 à 10 000 à Moscou.

⁶ *Magasile*, n°207 (mars 2002).

⁷ Des données précises sont étonnamment difficiles à obtenir. www.hrw.org/; www.reliefweb.int/

⁸ «Filles esclaves venues de l'Est», in *Le Monde*, 1er décembre 2000, p.14-15.

⁹ Il faut noter que la Ligue des droits de l'Homme s'est ensuite inquiétée du sort de ces personnes, privées dès leur arrivée et pour une durée de deux ans du droit de sortir de leur pays, et convoquées à des interrogatoires de police.

¹⁰ Coordination et Initiatives pour Réfugiés et Étrangers.

Une relecture de la Shoah

La «modernité» génocidaire du nazisme

Un historien français, Dominique Vidal, révèle dans *Les historiens allemands relisent la Shoah, un aspect méconnu du génocide, révélé par l'ouverture des archives à l'Est.*

Il y a 60 ans, été-automne 1942, l'Allemagne nazie met en œuvre, en Pologne et en URSS, le *Generalplan Ost* rendu public le 12 juin. Il s'agit de «moderniser» les pays de l'Est. Quelque cinq millions de colons allemands doivent s'y établir mais il faudra d'abord les «nettoyer» des *Untermenschen* (sous-hommes): «la juiverie orientale», les Slaves et les Tsiganes. Selon les prévisions de Berlin, il faudra que meurent trente millions d'êtres humains, et en déporter trente millions en Sibérie. L'action a commencé dès l'invasion de l'URSS le 22 juin 1941: en moins d'une année, un million de «juifs et communistes» et quelque deux millions de prisonniers soviétiques ont été mis à mort. C'est ainsi que débute le judéocide ou «Shoah» - bien avant la décision sur «la solution finale de la question juive» prise à Wannsee le 20 janvier 1942. Un génocide dont la généralisation a lieu en cet été 1942 grâce à la nouvelle technologie du gazage, utilisée sur grande échelle à Auschwitz après avoir été, une première fois, expérimentée sur des prisonniers soviétiques. Le gaz est fourni

par le géant de la chimie, IG Farben, l'une des firmes qui -avec Krupp, Siemens, Bosch, BMW, Daimler-Benz et d'autres fleurons de l'industrie allemande- participent à l'œuvre nazie et, certains, directement à l'exploitation des esclaves des camps de concentration. Cent fois contée et commentée, cette Histoire reste mal connue!

Un historien français, Dominique Vidal, rédacteur en chef adjoint du *Monde diplomatique* a tenu à révéler au public francophone les résultats des nouvelles recherches allemandes, s'appuyant sur les archives ouvertes depuis une quinzaine

d'années à l'Est. Une remise en perspective de la Shoah, à la lumière de la rationalité nazie, de la «modernité» de ses projets à l'Est.

L'hécatombe méconnue des peuples slaves

Depuis *Mein Kampf* (1924), Hitler a bien en vue la colonisation de l'Est, la dislocation de l'URSS et l'écrasement du «judéo-bolchévisme»¹. Pour l'un des chefs nazis, Hermann Göring, «quatre millions de prisonniers de guerre soviétiques» devaient être liquidés. On en tua les trois quarts. L'historien Christian Gerlach entend démontrer, à l'encontre d'une idée reçue, que la

mort de deux millions de ces prisonniers rien qu'au cours de la première année d'occupation relevait d'une volonté délibérée et non de circonstances catastrophiques². Outre les prisonniers, il y aura les assiégés de Léningrad (au moins 600.000 morts), les communistes et les partisans fusillés, pendus, noyés par dizaines de milliers, et les villages «rebelle» brûlés par centaines avec leurs habitants, notamment dans la république de Biélorussie, qui perd dans la guerre plus du quart de sa population. Ce génocide des Slaves est rarement évoqué aujourd'hui en Occident. Il n'est pourtant pas «rival» du judéocide, l'un et l'autre font partie d'une seule et même démarche: «On néglige ou on relativise, observent les historiens allemands Götz Aly et Sujzanne Heim, le fait que les maîtres à penser de la "solution finale" concevaient leur politique d'extermination à l'égard d'autres groupes de population (que les Juifs), en particulier les Polonais et les Soviétiques, dans le même mouvement que l'anéantissement du judaïsme européen, comme partie intégrante d'un concept global de "politique démographique négative"». Toutes causes de mortalité confondues, l'URSS accusera une perte de 27 millions de vies humaines, plus de la moitié des victimes de la Seconde Guerre mondiale.

«Modernité» du Plan Est des experts allemands

Pour les technocrates nazis, «l'Europe de l'Est était une friche» où «ils voulaient imposer des modes de production plus rationnels, normaliser les produits, introduire la division internationale du travail, modeler les structures sociales de manière nouvelle et claire, maintenir le nombre d'être humains «improductifs» à un niveau aussi élevé que possible. Finalement, de larges pans de l'Europe devraient s'orienter en fonction des intérêts de l'économie de l'Allemagne et de l'aspiration de cette dernière à l'hégémonie». Le chef des SS Himmler précisait: «On ne peut résoudre la question sociale qu'en battant les autres à mort, afin de prendre leurs champs».

Le Plan Est avait été préparé dans les bureaux de l'administration du «plan quadriennal» de Goering. Des technocrates de haut vol -économistes, démographes, historiens (dont certains poursuivront

leur carrière en Allemagne fédérale après la guerre)- y ont fourbi les armes intellectuelles de la modernité génocidaire. Citons le secrétaire d'État Paul Körner, qui envisage «la mort par la famine de dizaines de millions d'êtres humains en Union soviétique», et pour qui le Plan Est doit toucher «deux cent millions de personnes en URSS», l'historien Werner Conze inquiet de «l'enjuivrement des villes et des marchés» et ressuscitant la théorie de l'*optimum démographique* de Paul Monbert, impliquant en l'occurrence, en Europe de l'Est, une réduction massive de la population, l'expert Fritz Arlt qui précise en mai 1942 qu'il faut réduire de quatre cinquièmes le prolétariat rural, en remplaçant l'homme par la machine, en rationalisant l'artisanat et le commerce et en technicisant les campagnes, l'anatomiste Herman Voss pour qui

«le peuple polonais doit être détruit», l'économiste Alfred Maelicke, qui pense qu'au-delà des Juifs et des Slaves, «il faudra d'autres déplacements de populations, mises aux travaux forcés et génocides».

Le «Plan Est» ne sera jamais réalisé. Il est virtuellement stoppé dès l'hiver 1942-43, par la contre-offensive victorieuse de l'armée rouge, à Moscou puis dans la bataille de Stalingrad, tournant décisif de la Deuxième Guerre mondiale. Mais dans les territoires encore occupés à l'Ouest, l'extermination se radicalise.

➤

Le massacre des populations non juives ou des malades mentaux attestent «les objectifs utilitaires» des nazis, tout comme l'ensemble de leurs projets à l'Est.

Mais le racisme et la haine des Juifs en sont le ciment idéologique le plus fort.

Ukraine: les auxiliaires du génocide réhabilités

Les Allemands seulement? Non. Les armées hongroise et roumaine, des organisations nationalistes baltes et ukrainiennes, des *polizei* locales et des légions SS venues des quatre coins de l'Europe ont contribué, à des degrés divers, à l'œuvre génocidaire des nazis¹. Leurs mobiles? L'anticommunisme d'abord. La haine des Juifs ensuite. Ici et là, les nationalismes exacerbés, notamment en URSS par la collectivisation et les répressions stalinien. En Galicie orientale², l'OUN (Organisation des nationalistes ukrainiens) a prêté main-forte à la propagande raciste et aux massacres d'un demi-million de Soviétiques (principalement juifs et ouvriers communistes) au cours du seul été 1941, de 300.000 juifs en 1942. Les nouveaux historiens allemands révèlent des crimes que même la propagande soviétique n'avait pas trop exploité contre les nationalistes³. La moitié des forces de répression en Galicie était constituée de policiers auxiliaires ukrainiens. Les occupants allemands réprimant aussi l'OUN. Son chef, Stepan Bandera, est jeté au camp de Sachsenhausen. Leur faute? Avoir tenté, contre l'avis d'Hitler, d'établir un État ukrainien indépendant. Confrontée à ses ex-protecteurs nazis, autant qu'aux résistances soviétique et polonaises, l'OUN crée en juillet 1943 l'Armée d'insurrection ukrainienne, UPA. Son chef, Roman Suchevyc, donne l'ordre d'anéantir Polonais, Juifs et Tsiganes. À la fin de la guerre, l'UPA, dans la foulée de la retraite allemande, massacre des dizaines de milliers de Polonais puis, en Ukraine occidentale, poursuit le combat contre Staline, qui en vient à bout en 1952 et l'écrase sans pitié.

En cet été 2002, à Kiev, le gouvernement de l'Ukraine indépendante, cédant aux pressions nationalistes, a réhabilité officiellement l'OUN et l'OPA. Les anciens «bandits fascistes» sont devenus des «héros du combat pour la liberté et l'indépendance».

■

J.-M. C.

¹ Sur les jeux nazis avec les nationalismes en URSS, cf. Alexandre Dallin, *La Russie sous la botte nazie*, Éditions Fayard, 1970.

² Actuellement région d'Ukraine occidentale, capitale Lviv (Lvov). Sous contrôle polonais jusqu'en 1939, annexée par l'URSS en 1940.

³ Lire, entre autres, les témoignages du *Livre noir sur l'extermination des Juifs (Solin-Actes Sud 1995, en poche)*, ouvrage établi par le comité antifasciste des Juifs soviétiques interdit en 1947 par Staline et *Le crime méthodique* recueil publié à Moscou en 1961.

Dominique Vidal, *Les historiens allemands relisent la Shoah*, Éditions Complexe, 2002.

1 Un terme très à la mode à l'époque, en Europe, pour désigner le communisme.

2 Christian Gerlach, *Krieg, Ernährung, Völkermord* Pendo Verlag GmbH, Zürich 2001.

Judéocide: entre rationalité et délire raciste

Le propos de Dominique Vidal va à l'encontre de la «sacralisation de la Shoah» et d'une perception métaphysique du nazisme: «haine raciale irrationnelle» ou «destruction pour la destruction». Certains auteurs contestent les théories de Hannah Arendt qui voudraient que le judéocide n'ait eu «aucune utilité du point de vue des assassins». Le massacre des populations non juives ou des malades mentaux attestent «les objectifs utilitaires» des nazis, tout comme l'ensemble de leurs projets à l'Est. Mais le racisme et la haine des Juifs en sont le ciment idéologique le plus fort, et leur destruction, dûment programmée, est accélérée. Au-delà du débat classique sur «intentionnalité» ou «fonctionnalité» du judéocide, celui-ci apparaît comme le fruit d'une interaction de l'antisémitisme originel des nazis, de leurs projets de «modernisation» puis, ceux-ci étant tenus en échec, d'une fuite en avant dans le crime.

Comme d'autres, Vidal s'inquiète de la préservation de la mémoire, à mesure que les témoins disparaissent, et de la capacité des hommes à tirer les leçons de l'histoire. Dans l'actuel climat d'amnésie, de zapping intellectuel et de tyrannie du «présent permanent», quand l'Homme «postmoderne» se détache du passé autant que de toute idée de l'avenir, il y a effectivement de quoi s'inquiéter.

L'Histoire n'est-elle pas ringardisée, ou tellement barbouillée -sur le «net» par exemple- qu'elle en devient inintelligible?

L'expérience nazie a pourtant de quoi nourrir une réflexion très actuelle. D'abord, parce qu'elle n'a rien d'une barbarie extraterrestre ou moyenâgeuse, mais relève de notre fougueuse civilisation industrielle, de notre modernité toujours conquérante. Ensuite, parce qu'elle participe d'une vision toujours très au goût du jour: le «Progrès» identifié au triomphe de la technique, l'idée de nations élues imposant au reste de la planète leur mode de vie, le culte de la force physique et de la compétition darwinienne, avec sa logique de marginalisation, d'exclusion, d'élimination des «bouches inutiles». La morgue nazie est encore parmi nous. ■

Jean-Marie Chauvier

11 septembre et intégrisme

Les islamologues ou arabisants authentiques sont particulièrement agacés par les considérations hâtives et très orientées répandues par les médias depuis les attentats du 11 septembre.

L'un des plus connus d'entre eux, Bruno Étienne, a mis les points sur les i face à une ambiance où l'islam est devenu l'Empire du Mal, représentant opportunément pour certains le rôle du communisme¹.

Premier point: l'intégrisme n'est pas une notion originellement et spécialement musulmane. L'origine est catholique et si l'Europe de l'Ouest n'est plus actuellement terre d'intégrisme, le judaïsme et le «revivalisme» protestant tiennent la dragée haute à l'intégrisme musulman. Bruno Étienne indique toutefois que l'incapacité pratiquement totale des musulmans à accepter la critique historique à l'égard du Coran en fait toujours «plutôt des fondamentalistes» (p. 19). L'islam n'est toutefois pas une religion orientale totalement à l'écart du christianisme et du judaïsme: il est, après ceux-ci, la troisième religion du Livre. L'Orient commence avec l'Inde.

Comme tous les autres textes sacrés, le Coran ne contient pas que des abominations. Tout aussi bien, il contient l'interdiction de tuer injustement et même en cas de jihad, on ne peut utiliser la traîtrise ou la surprise.

Le second aspect porte sur le caractère fondamentalement politique de l'islamisme militant. C'est une protestation antimoderne venant de

musulmans qui ont bénéficié d'une formation -et non point d'exclusisme qui n'ont pas trouvé les emplois qu'ils étaient en droit d'attendre (p. 29). À de très rares exceptions près, on ne trouve pas d'élaboration théologique dans les mouvements d'aujourd'hui (p. 31). Leurs membres sont plus familiers de l'informatique que du Coran.

Sur un point, et malgré les sarcasmes du grand public, Bruno Étienne persiste et signe avec Gilles Kepel et Olivier Roy: le recours au terrorisme actuel est la suite de l'échec complet du projet de créer un État purement islamique. Même en Iran, le problème reste patent: la Cité de Dieu n'est pas réalisée et la frustration est d'autant plus grande.

Troisième aspect: l'alliance entre les puritains américains et les puritains saoudiens est une des clés de l'actualité (p. 37). C'est l'Arabie saoudite qui répand les valeurs néofondamentalistes, avec l'argent des pétrodollars et le soutien des États-Unis (y compris autrefois vis-à-vis de Ben Laden).

Enfin, Bruno Étienne nous rappelle que les trois monothéismes sont capables de fanatisme: d'autres que les musulmans sont prompts à parler de sacrilèges, d'offenses faites à leurs convictions.

Le problème n'est donc sans doute pas l'islam lui-même. ■

Patrice Darteville

¹ Bruno Étienne, *Les amants de l'Apocalypse. Pour comprendre le 11 septembre*, Éditions de l'Aube, 2002, 71 pp., Prix 8,05 □.

Francs-maçons et templiers

Explorations d'un mythe

Il y a belle lurette que la pseudo-filiation templière de la franc-maçonnerie ne satisfait plus les historiens, mais elle enflamme toujours l'imagination du grand public. C'est pure folie que cette légende qui naît au dix-huitième siècle! On recherche alors les origines de la franc-maçonnerie, on les recherche activement et dans toutes les directions et on n'hésite pas à faire de ces moines-soldats du Moyen Âge, si peu libres penseurs et si peu révoltés, les ancêtres des francs-maçons! Le ton est donné, désormais la thématique chevaleresque et templière va s'immiscer dans les rituels des hauts grades, en particulier dans le Rite écossais ancien et accepté, charriant son cortège de mythes, imprégnant l'imaginaire des francs-maçons jusqu'à nos jours.

Deux volumes viennent de paraître qui font le tour de la question. Le premier est un dossier de la revue *La Pensée et les Hommes*¹ qui aborde les aspects historiques et symboliques du templarisme maçonnique. On y trouvera d'abord les communications d'un colloque (organisé par le «groupe Orval») qui s'est tenu en 1996 à Stenay et qui explore notamment la réalité templière dans la région de Sedan, Bouillon et du Luxembourg.

On y apprend beaucoup sur l'Ordre du Temple, sur sa spiritualité propre et sur l'imaginaire qu'il dégage dans les sphères maçonniques, notamment chez Ramsay. D'autres aspects sont abordés. On notera ainsi une contribution sur le rôle du polémiste français Cadet de Gassicourt (1769-1821) dans la diffusion du mythe de l'assujettissement des maçons aux templiers -Cadet de Gassicourt a inspiré Barruel- ainsi qu'un «petit essai de "mythanalyse"» qui observe les dimensions chevaleresques et templières dans le cursus de l'initiation

maçonnique, en particulier dans le Rite écossais ancien et accepté et dans le Rite écossais rectifié.

Le deuxième livre se veut précisément une approche contemporaine du Rite écossais rectifié². Approche contemporaine précédée, en bonne logique, d'un historique retracant la

Jacques de Molay (vers 1243-1314), chef des Templiers. Gravure de Chevachet (XIX^e siècle). © Roger Viollet-AFP.

des noms latins... et à vivre des cérémonies d'adoubement et d'armement. Mais la référence permanente à la religion chrétienne pose parfois problème à l'intérieur de ces cercles. Longtemps, à quelques exceptions près, le Régime n'a été pratiqué que par des chrétiens. Ce n'est plus le cas aujourd'hui.

On suivra toutefois avec intérêt les controverses des différentes autorités maçonniques autour de la question de savoir si le christianisme diffusé par les rituels et les serments doit être dilué dans une religiosité assez vague ou si, au contraire, il doit être compris de manière stricte, y compris sous ses aspects trinitaires. L'enjeu est de savoir qui peut être admis: seulement des chrétiens, ou bien des théistes, ou même des «presque athées» comme l'écrit l'auteur? Quoi qu'il en soit, l'auteur remarque que «la religiosité du Rite écossais rectifié a, depuis l'époque de saint Martin et de Willermoz, toujours eu une teinte mystique» ajoutant que «la religiosité des maçons est souvent mystique, non dans le sens d'une sensibilité diffuse, mais d'une reconnaissance basée sur une expérience personnelle et pour cette raison non dogmatique» (p. 207).

Fait appréciable, le livre s'intéresse autant à la situation française qu'à celle de la Suisse et de la Belgique (le Grand Prieuré de Belgique), débordant même sur l'Italie, l'Afrique et les États-Unis. Bibliographie, mention des archives consultées, annexes chiffrées donnant quantité de renseignements sur les loges, index des noms cités, achèvent de donner à cette œuvre le caractère d'une référence désormais obligée dans l'étude d'un rite maçonnique souvent méconnu. ■

Luc Nefontaine

¹ P. Janvre et J. Lemaire (éd.), *Francs-maçons et templiers*, La Pensée et les Hommes n°49, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2002.

² W. Hess, *Chevaliers et francs-maçons*, Bagnolet, Éditions Ivoire-Clair, 2001.

Luc Nefontaine est maître de conférences associé à l'Institut d'étude des religions et de la laïcité (ULB). Il vient de publier un roman, *Histoire de frères chez Desclée De Brouwer*.

Quand Taguieff veut régler son compte au progrès

Depuis l'époque des Lumières sinon quelque peu avant, l'idéal démocratique s'est pratiquement toujours couplé à celui de progrès. Certes, la vision économique et sociale du concept n'était pas à ce point prédominante à l'origine mais la démocratie, ce n'était pas qu'un mécanisme institutionnel, c'était aussi le meilleur moyen d'améliorer le sort de tous les citoyens. Telle était la vulgate qui n'était contestée jusqu'il y a une génération que par des réactionnaires ultras ou des esprits chagrinés.

Depuis, la contestation est devenue forte, notamment autour de quelques thèmes écologiques et de quelques critiques théoriques de la vérité scientifique.

À la mi-2001, Pierre-André Taguieff a publié quasi concomitamment deux volumes étroitement complémentaires, l'un plus historique, *Du Progrès*¹, l'autre plus axé sur les problèmes contemporains, *Résister au bougisme*², tous deux réquisitoires systématiques non seulement contre l'interprétation donnée aujourd'hui au concept mais de manière beaucoup plus large à l'encontre de sa pertinence.

Taguieff expose clairement que ce sont les Lumières qui ont le mieux illustré ce qu'il faut bien appeler la religion du Progrès. Il ne manque pas d'épingler Diderot qui en 1759 écrit dans l'*Encyclopédie*: «Le progrès des connaissances humaines est une route tracée, d'où il est presque impossible à l'esprit humain de s'écarte». En 1793-94, Condorcet globalise dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, les progrès sectoriels de la science et de la morale. C'est la nature qui crée des liens par lesquels

Pierre-André Taguieff adhère explicitement au projet de Jean-Pierre Chevènement pour lequel tant de laïques ont les yeux de Chimène.

La villa Arpel du film «Mon oncle» de Jacques Tati: tout un symbole du progrès. (Exposition «La ville en Tatirama» - Ifa, Paris)

sont «indissolublement unis les progrès des Lumières et ceux de la liberté, de la vertu, du respect pour les droits naturels de l'homme».

Il est clair que pour Condorcet «le perfectionnement réel de l'homme est illimité» et qu'il n'a été marqué aucun terme au perfectionnement des facultés humaines».

Des Lumières, on passera aisément aux fondateurs du socialisme avec Saint-Simon et Pierre Leroux. Le positivisme anglais avec Spencer abordera dans le même sens. Hegel parle de la foi en la Raison. L'histoire est rationnelle et les éléments négatifs du passé se transforment dialectiquement en bien.

Changer l'homme

Jusque-là, pas de problème, c'est bien cela l'idéologie du Progrès. J'ajouterais que nul ne peut plus y souscrire purement et simplement. Si les progrès de la science ont continué sans faiblir, ils ont d'autant mieux montré qu'ils n'alliaient pas de pair avec le progrès moral. Les camps d'extermination nazis et la bombe atomique ont sonné définitivement le glas du positivisme.

Mais faut-il, pour tirer un trait sur l'idéal de Progrès, faire endosser à celui-ci les funestes erreurs de l'eugénisme?

P. A. Taguieff relève par exemple une page de Léon Trotsky qui dit que «le genre humain n'aura pas cessé de ramper à quatre pattes devant Dieu, le Tsar et le capital pour se soumettre aux lois obscures de l'hérédité... il se haussera à un niveau plus élevé et créera un type biologique et social supérieur, un surhomme, si vous voulez»... Pour le reste, il y a bien sûr Darwin et une partie de ses émules et pas toujours

des moindres, ce qui n'est pas rien et est trop souvent passé sous silence. Mais y a-t-il vraisemblance à conclure comme le fait Taguieff que «dans l'espace thématique de l'utopisme technicien, le projet eugéniste se rencontre presque toujours et y joue souvent un rôle central»³!

Taguieff voit dans le clonage reproductive le dernier avatar des utopies eugénistes, comme s'il n'y avait pas de gouffre entre les contresens scientifiques eugénistes d'autrefois et les possibilités effectives ou probablement proches des capacités biologiques de ces toutes dernières années⁴. Aujourd'hui, nous sommes dans le registre de la science et de la réalité et il nous faut légiférer intelligemment. Taguieff en reste à l'ex-communication.

Le bougisme

Après avoir ainsi fait le procès de l'idée de progrès, Taguieff consacre un second livre au bougisme, c'est-à-dire l'ersatz d'idéal de progrès qui, ces dernières années, se serait substitué à lui en politique et dans les médias.

Ce serait un appauvrissement maximal de l'idée de progrès. P. A. Taguieff l'appelle aussi mouvementisme, notion qui «revient à faire du "mouvement" ou du "changement" une idole, quelque chose comme un nouvel Absolu»⁵. Cette idéologie serait celle portée par la globalisation et qui pousserait chacun vers celle-ci au nom de la modernité, du progrès inéluctable vers l'économie de marché mondialisée. «Modernité» et «inéluctabilité» sont ici des inventions dénoncées par Taguieff.

Tous ces concepts auraient pour but d'éliminer les peuples, les nations, les États souverains en faveur d'un nouveau pouvoir polymorphe émergent à l'échelle planétaire.

P. A. Taguieff s'en prend au culte d'une modernité pour elle-même et vide de sens.

Dans les discours des magnats de la grande entreprise et de leurs thuriféraires, Taguieff a vite fait de relever de quoi moquer l'apologie de cette modernité. Il peut s'agir d'une déclaration de Francis Mer, lors de la formation du gigantesque groupe sidérurgique NewCo: «Notre souhait est que d'autres groupes sidérurgiques aient, à leur tour, l'audace de bouger» ou d'une émission *Bouillon de culture* consacrée au thème: «Peut-on encore faire bouger l'État?» ou encore d'Alain Juppé déclarant: «Il faut se réformer, s'adapter».

Il faut sans conteste constamment décrypter le langage et ses non-dits, spécialement celui des dominants. Les héritiers du commerce mondial, de la high-tech s'expriment aujourd'hui avec morgue. Mais sont-ils les seuls et les premiers à le faire? A-t-on déjà oublié la langue de bois des dirigeants soviétiques? Même chez nous, au temps de la splendeur syndicale, on s'adressait aux «forces vives» du pays, concept creux s'il en fut.

Taguieff dénonce la destruction des États-nations. Fruit du relativisme culturel, la valorisation de l'identité ethnique aboutit à justifier et à créer des États monoethniques ou à soutenir des revendications identitaires de type basque (ou flamand). Pour Taguieff, il y a là un lien, voire une complicité entre les deux mouvements: la mondialisation et la revendication identitaire en vue de la constitution de micro-États.

Le risque est réel, l'exemple yougoslave probant. Mais je ne suis pas le premier à dire à Taguieff que les Irlandais, les Basques, les Corses, les Flamands et quelques autres n'ont

d'administrés et d'électeurs apathiques⁶. C'est une démocratie marchande qui se rêve sans ennemis dans un monde postpolitique⁷. Selon Taguieff, l'émirat de Dubaï serait le prototype des nouvelles démocraties. Une économie libérale sans frein règne dans une cité pluriethnique (pouah!) dont quinze pour cent des habitants sont citoyens⁸.

De telles situations sont à l'opposé de la conception habituelle de la démocratie, ensemble des citoyens œuvrant à un projet et un idéal communs. Que nous allions tout droit à l'inverse de ce qui a semblé pendant deux siècles l'optimal à tous les démocrates est un fait. Le faible taux de participation aux élections doit s'expliquer ainsi mais les anciennes formes doivent-elles rester immuables même si les présentes nous inquiètent, voire nous déçoivent?

Le principal point sur lequel je partage l'avis de P. A. Taguieff, c'est la sacralisation actuelle du concept de démocratie qui me paraît lourde de dommages effectifs et potentiels.

«Démocratie», relève-t-il, est aujourd'hui un mot vide de contenu, pratiquement synonyme de Bien. Il y a aujourd'hui dans la politique et dans les médias une sacralisation d'un «type de régime politique ou système de gouvernement ni naturel ni nécessaire»⁹. Il est essentialisé et projeté dans la nature humaine. Il est considéré comme un «acquis définitif, un capital fixe qu'il faut faire fructifier». Bergson, conclut justement Taguieff, disait plus juste quand il voyait dans la démocratie un idéal, ou plutôt une direction vers laquelle acheminer l'humanité. La démocratie n'est pas une référence qui puisse définir positivement une action politique (sauf contre les dictatures avérées). Sa définition et les modes d'exercice peuvent et doivent varier, je le crois aussi.

Taguieff dénonce la destruction des États-nations. Fruit du relativisme culturel, la valorisation de l'identité ethnique aboutit à justifier et à créer des États monoethniques ou à soutenir des revendications identitaires de type basque (ou flamand). Pour Taguieff, il y a là un lien, voire une complicité entre les deux mouvements: la mondialisation et la revendication identitaire en vue de la constitution de micro-États.

Les porte-parole du bougisme invoquent la démocratie mais Taguieff conteste la néodémocratie d'aujourd'hui; elle «est dénuée de peuple souverain... prend la figure d'une pseudo-démocratie de consommateurs et d'actionnaires frénétiques...»

pas attendu la mondialisation et la pensée unique¹⁰.

Le conservatisme

Que propose donc P. A. Taguieff face à cette démocratie qui lui semble de pacotille? Au moins n'y va-t-il pas par quatre chemins. Il faut adopter un «certain degré de conservatisme critique». Ce serait là l'un des fondements de toute critique radicale de la modernité capitaliste. Il faut privilier les valeurs de «résistance» pour refonder la politique.

Sa haine du mondialisme amène Taguieff à proposer comme idéal politique le nationalisme qui serait un indispensable point d'appui pour la résistance au mondialisme¹¹. J'entends bien que Taguieff veut indiquer qu'il n'adhère pas au nationalisme mais enlever deux lettres au mot ne résoudra pas le problème.

L'État-nation (auquel il joint indissolublement la laïcité à la française) n'a pas les vertus émancipatrices et pacifiques qu'il lui prête.

L'Union européenne est absente de la réflexion de P. A. Taguieff, sauf pour dire que c'est la même chose que la mondialisation. Je redoute qu'il n'ait pas tort sur ce point et que les prochains élargissements ne soldent les comptes de tout projet politique européen mais si c'est le cas, que sauveront les États-nations face à la mondialisation? Si alternative il y a à l'Europe, elle ne peut être que mondiale.

J'ai fait beaucoup d'honneur à un seul homme si éminent soit-il, me dira-t-on. Peut-être, mais P. A. Taguieff adhère explicitement au projet de Jean-Pierre Chevènement pour lequel tant de laïques français ont les yeux de Chimène. Je n'y vois qu'un projet dangereux auquel une partie de la droite musclée s'est associée et qui me semble relever de l'ordre du pur repli d'une gauche qui, à court d'idées, attend le retour des illusions perdues.

Le plus étrange dans tout cela, si le progrès n'est plus un idéal, c'est l'obstination à accorder une importance supérieure aux préoccupations de la cité. La conclusion la plus logique ne serait-elle pas un retour à d'autres types de philosophie centrés sur le bonheur individuel? Mais j'oublierai: la focalisation privilégiée sur l'organisation de la société est un acquis de la modernité... ■

Patrice Darteville

¹ Pierre-André Taguieff, *Du Progrès. Biographie d'une utopie moderne*, Paris, 2001, Librio, n° 428, 190 pages, 10 FF.

² Pierre-André Taguieff, *Résister au bougisme. Démocratie forte contre mondialisation technomarchande*, Paris, 2001, Fondation du 2 mars et Mille et une nuits, 206 pages, 79 FF.

³ *Du Progrès*, p. 123.

⁴ *Ibid.*, p. 121.

⁵ *Résister au bougisme*, p. 116.

⁶ *Ibid.*, p. 49.

⁷ *Ibid.*, p. 51.

⁸ *Ibid.*, pp. 115-116.

⁹ *Ibid.*, pp. 125-126.

¹⁰ Bernard Cazes dans son compte rendu d'un ouvrage antérieur de P. A. Taguieff, *L'effacement de l'avenir, in Futuribles*, n°266 (07-08/2001) pp. 101-102.

¹¹ *Résister au bougisme*, p. 118.

La genèse du CAL selon le CRISP

Le CRISP¹ vient de consacrer deux de ses derniers *Courriers hebdomadaires*² à la laïcité organisée, représentée par le Conseil central laïque (CCL) et rassemblant l'ensemble des associations qui composent respectivement le Centre d'Action laïque (CAL) et l'Unie vrijzinnige Verenigingen (UVV).

Au départ d'une mise en perspective historique et d'une clarification des définitions de la laïcité, le premier numéro présente de manière claire, concise et bien documentée, la structuration du mouvement laïque, les principales étapes de sa reconnaissance, pour terminer par l'adoption de la loi du 21 juin 2002³ de concrétisation de cette reconnaissance. Ce qui permet de retracer le parcours du combattant, long de trente ans, qui a permis d'aboutir à la récente adoption de cette loi.

Le second numéro s'inscrit dans la foulée du dossier hebdomadaire publié en 2000 et qui s'intitulait «Financement public des cultes, de la laïcité et des cours philosophiques»⁴.

Les auteurs nous soumettent une addition laïque après avoir composé un menu à la carte. L'accumulation de données chiffrées commentées est quelque peu indigeste pour les non-initiés.

Comme nous l'avions souligné à propos du *Courrier hebdomadaire* de 2000, si les chiffres relatifs à l'intervention des pouvoirs publics en faveur des cultes et de la laïcité organisée sont des données utiles qui répondent à un légitime souci d'information et de transparence, un montant budgétaire ne prend de la perspective que lorsqu'il est confronté à son affectation, à la quantité et à la qualité des services offerts et à l'évaluation du nombre des bénéficiaires et de leur satisfaction.

Si les avancées obtenues par le mouvement laïque au nom du respect du principe d'égalité de traitement entre les cultes reconnus et la

communauté non confessionnelle ne sont pas négligeables, il faut rester objectif et constater qu'égalité de traitement et équité en matière de financement des communautés philosophiques confessionnelles et non confessionnelles découlant d'un recensement des proportionnalités effectives d'appartenance à un culte ou à la communauté non confessionnelle restent des concepts éloignés.

Le problème majeur réside dans la détermination d'indices fiables concernant l'importance numérique des communautés se rattachant à un culte ou au mouvement non confessionnel.

L'organisation d'une consultation populaire, par exemple, en même temps qu'une élection, permettrait de déterminer une clé de répartition des fonds publics consacrés aux cultes et à la laïcité organisée. Mais dans un premier temps, il convient pour le CAL et l'UVV d'assurer la mise en application de la loi votée en juin dernier qui viendra renforcer les structures de proximité du mouvement laïque et accroître les services à la population. ■

Jean De Brueker

Galilée et l'Église

Galilée est bien l'un des symboles laïques par excellence du savant victime de l'intolérance et de l'obscurantisme de l'Église catholique. Certes, il a fini par s'incliner (... «Et pourtant, elle tourne!» – par ailleurs apocryphe) plutôt que d'encourir un risque capital. On sait aussi que si, pour l'essentiel, c'est-à-dire l'héliocentrisme, il avait raison, on ne peut toujours le suivre au plan scientifique, notamment dans son refus de l'orbite elliptique.

Le procès de Galilée est un symbole si prégnant que Jean-Paul II lui-même a présenté les excuses de l'Église sur ce point.

Le récent volume de la collection *Que sais-je?*, écrit par Georges Minois¹ offre un point de la question exact aussi clair que vivant et qui cerne, de manière précise et sans outrance, les responsabilités de l'Église qui en sont d'autant plus accablantes.

Comme on le sait, rien de plus faux que d'imaginer un savant méconnu en proie à une hiérarchie catholique obscurantiste, attachée maladroitement au géocentrisme. Galilée est pendant pas mal d'années une incontestable diva des salons romains. Il est soutenu dès l'origine par les Médicis.

En 1611, avec ses observations qui démontrent que la Terre tourne autour du Soleil, il est reçu par les cardinaux, les jésuites et même le pape Paul V, qui le dispense de s'agenouiller comme le voulait le protocole. Les jésuites en particulier le soutiennent manifestement. Plus tard, Urbain VIII (qui se fait lire à table les écrits de Galilée) le reçoit à de nombreuses reprises avant de se brouiller avec lui. Mais d'où vient cette brouille?

Entre savants ou gens du meilleur monde, on est prêt à accepter la thèse de Copernic et de Galilée. Le problème vient de ce que Galilée milite pour que l'Église abandonne officiellement l'aristotélisme.

Mais dès lors, les théologiens et le pape doivent perdre la face et dire à toute la catholicité que l'Église s'est trompée pendant des siècles. Voilà ce que le pape Urbain VIII ne peut admettre. Georges Minois, qui ne cache rien de l'homme privé détestable qu'était Galilée, conclut justement que «la condamnation doit beaucoup à un concours de circonstances malheureux... mais toute la responsabilité en incombe à l'absurde prétention de l'Église et, au-delà, de la religion qui a voulu tout régenter, de la politique à la culture, de la morale à la science, en fonction de l'interprétation arbitraire de textes hébreux vieux de plus de deux mille ans» (p. 101).

La culpabilité de l'Église en tant qu'organisation est donc claire et le cas des jésuites particulièrement pendable: «des milliers de remarquables cerveaux dont beaucoup sont coperniciens dans leur for intérieur aboutissent collectivement à un grotesque non-sens» (*ibid.*)

Voilà une solide mise au point. ■

Patrice Dartevelle

¹ Georges Minois, *Galilée, Que sais-je?*, n°3574, PUF, 2000, 128 pages.

S'il est un courant de pensée qui, pendant de nombreux siècles, a suscité mépris, haine et persécution, c'est bien l'athéisme et la connotation péjorative qui s'y attache encore aujourd'hui explique, sans doute, la rareté des ouvrages scientifiques qui lui ont été consacrés¹. Bref, il y avait là une lacune, un vide historiographique que le remarquable ouvrage de Georges Minois allait combler².

La simple analyse de son sous-titre nous révèle la structure et la richesse du livre. Plus qu'une histoire de l'athéisme, l'ouvrage nous propose, en effet, une histoire de l'incroyance, aux nuances multiples (athéisme, agnosticisme, scepticisme, indifférence, panthéisme, déisme...) et qui concerne aujourd'hui la majorité de l'humanité. Ces positions, à la fois parallèles et diverses, seront savamment disséquées dans la plupart des pays européens au fil d'une périodisation logique³.

Signalons avant tout que Georges Minois a su habilement éviter l'écueil d'une histoire de l'incroyance qui ne serait qu'un simple négatif de la foi religieuse. Bien au contraire, il s'est, fort heureusement, attaché à nous montrer que l'athéisme, aussi vieux que les religions, avait une histoire propre, un contenu positif non réductible à la non-croyance, l'affirmation de la solitude de l'homme dans l'univers, génératrice à la fois d'orgueil et d'angoisse, et source d'éthique fondée sur la seule valeur sûre de l'univers: l'Homme.

Nous avons là la clé des persécutions dont les athées ne cesseront d'être victimes: puisque, pour ses adversaires, de quelque religion qu'ils soient, la morale émanait de la religion, les athées ne pouvaient nécessairement

Athéisme

L'Homme comme valeur sûre

être qu'immoraux, donc dangereux pour la société. Et l'histoire de l'athéisme sera donc surtout celle des combats menés pour une morale purement humaine, attitude difficile puisqu'elle implique que l'homme se forge, en toute autonomie, un sens à sa vie plutôt que de s'en remettre, passivement, aux vérités révélées par les Églises.

Il serait évidemment vain de prétendre donner, en quelques lignes, une idée précise de la richesse de l'ouvrage de Georges Minois. Aussi me bornerai-je, pour tenter d'aiguiser votre envie de le lire, d'évoquer brièvement les deux aspects les plus anciens du problème.

L'homme primitif était-il athée ou religieux? Il semble bien qu'à l'origine, il n'y ait eu ni foi ni incroyance mais une pensée mythique, facteur essentiel de cohésion sociale. Plus tard, l'athéisme militant, qui ne regroupe guère plus de 5% de la population européenne, semble de plus en plus dépassé dans une Europe gagnée à l'agnosticisme. «L'athéisme militant subit la même évolution que les grandes religions contre lesquelles il est apparu et qui ont pendant longtemps été sa raison d'être: avec la décomposition de ces religions traditionnelles, les athées éprouvent moins le besoin de se définir en tant que tels, et l'incroyance tend aussi à se dissoudre dans un ensemble humaniste et laïque plus vaste. (...) D'une façon générale, la grande opposition croyants-incroyants semble révolue»⁷.

L'Europe est aussi confrontée à la vogue d'une nébuleuse mystico-ésotérique sans précédent, porte ouverte à toutes les crédulités au sein d'une humanité qui, de plus en plus, abdique sa quête de sens.

Là réside, sans aucun doute, le danger le plus crucial pour l'espèce humaine, aussi Georges Minois est-il amené à conclure que la question ultime n'est pas de savoir, comme le pensait Malraux, si le XXI^e siècle serait religieux ou athée, mais «si la fourmilière a encore la volonté et les moyens de s'inventer un avenir»⁸. ■

Jules Louis

drer ipso facto l'intolérance religieuse? En fait jusqu'en 432 avant notre ère, personne, en Grèce, ne sera inquiété pour ses opinions religieuses ou son incroyance. Ce n'est qu'à partir de cette date (décret de Diopithès) que débutèrent à Athènes les procès pour athéisme et impiété⁵, et les accusations deviennent vite courantes. Dans *Les lois*, Platon sera le premier à lier l'athéisme à l'immoralité⁶, et c'est à juste titre que Georges Minois le présente comme le père de l'intolérance, de l'inquisition et des camps de rééducation, pratiques que l'on aurait été davantage tenté d'attribuer à un obscur dominicain, mais...

¹ Seules des périodes précises ou des régions limitées ont été étudiées; les véritables synthèses sont rares, vieillies ou tendancieuses.

² Georges Minois, *Histoire de l'athéisme. Les incroyants dans le monde occidental des origines à nos jours*, Paris, Fayard, 1998, 671 pages.

³ L'antiquité et le Moyen Âge, l'athéisme subversif de la Renaissance, d'une crise de conscience à l'autre (1600-1730), le XVIII^e siècle incrédule, le siècle de la mort de Dieu (XIX^e siècle), la fin des certitudes (XX^e siècle).

⁴ Certains philosophes sont déjà proches de l'athéisme, d'autres penchent pour un panthéisme naturaliste, c'est-à-dire croient que «dieu» est immanent au monde, ce qui exclut toute forme de transcendance.

⁵ Les condamnations étaient moins aux opinions religieuses qu'aux considérations politiques, parce que les accusés constituaient un danger pour la Cité à une époque où s'affrontaient aristocrates et démocrates, puis lors des guerres du Péloponèse, c'est-à-dire au cours de périodes où le besoin d'identité, donc d'unité, se faisait crucial. Ainsi, le sophiste Protagoras sera-t-il exilé et ses livres feront l'objet du premier autodafé de l'histoire.

⁶ Qui s'ajoutera donc à l'incivisme envisagé ci-dessus.

⁷ p. 570.

⁸ p. 594.

¹ Centre de recherche et d'information sociopolitiques (CRISP), place Quetelet 1A, 1210 Bruxelles. Tél. 02/211.01.80 - www.crisp.be

² Caroline Sägesser, Jean-François Husson, «La reconnaissance et le financement de la laïcité I et II», *Courrier hebdomadaire*, CRISP, 2002, 6,90 € le numéro - abonnement 235 €.

³ Loi relative au Conseil central des communautés philosophiques non confessionnelles de Belgique, aux délégués et aux établissements chargés de la gestion des intérêts matériels et financiers des communautés philosophiques non confessionnelles reconnues.

⁴ Jean-François Husson, *Courrier hebdomadaire*, CRISP, 2000, 12,39 €. Voir aussi Jean De Brueker, «Combien ça coûte?», *Espace de Libertés* n°292 (juillet 2001).

Jean De Brueker est secrétaire général adjoint du CAL.

Clean Flicks lave plus blanc!

Les films violents sans violence, les films érotiques sans érotisme, les films dérangeants sans situations dérangeantes: le rêve du *Meilleur des Mondes* quoi... Un rêve enfin réalisé par *Clean Flicks* («Le ciné propre»), une compagnie américaine créée l'an dernier par Ray Lines, un mormon de Salt Lake City.

Il fait chaud à SLC, mais surtout, on s'y ennue beaucoup. Énormément... Il faut trouver des centres d'intérêt, édifiants si possible. Ray a trouvé.

Ulcéré par l'influence néfaste, voire démoniaque, du cinéma moderne sur ses enfants (grands consommateurs de vidéo, de big macs et de pop-corn, bien sûr), Ray s'est insurgé. Il décide que si le gouvernement ne fait rien contre la pornographie ambiante, lui y mettra un terme. Et se fera -en passant, mais c'est secondaire bien sûr- un bon petit paquet de dollars. Le rêve américain, quoi...

L'idée de Ray est admirable de simplicité... et de civisme. Il achète un film vidéo ou DVD pour vous, ou bien il «traité» la copie que vous lui envoyez pour «purification filmique». Le traitement de Ray consiste à éliminer tous les «écarts de langage» et les scènes proscrites par la morale répandues dans le film, puis à vous le renvoyer, *clean*.

Ray a du boulot au magasin. *Basic Instinct* a été expurgé de toutes ses scènes de b... et Sharon Stone a économisé son célèbre décroissement de jambes excommunicateur. *Gladiateur* s'est vu amputer de ses scènes violentes (75% du film!) et la *Liste de Schindler* des scènes où les nazis ne sont pas «gentils» avec les juifs. Même le puritain *«Titanic»* s'est vu couper une scène (non, pas celle du rafiot qui coule, celle où la fiancée de Leonardo Di Caprio exhibe son anatomie titanique...). Bref, tout baigne...

Même le puritain *Titanic* est passé par *Clean Flicks*.

votre zone», pour une franchise super-honnête, bien sûr. Pas le temps? Ray vous enjoint -au moins- à dénoncer les films qui vous semblent «sales» ou insultants. Il centralisera vos plaintes et les transmettra aux «étrangers» qui dirigent Hollywood.

Pour les esprits dérangés qui contestent ses arguments, Ray a gardé le meilleur pour la fin: «J'ai contacté les vrais astronautes d'Apollo 13 pour leur demander s'ils parlaient vraiment comme ça à l'époque, avec toutes ces horreurs, ces insultes et ces mots pornographiques. Eh bien, ils

m'ont dit qu'ils étaient aussi choqués que moi, et qu'ils s'étaient plaints au plus haut niveau. Ils soutiennent la démarche "Clean Flicks"!». Largement qui tue...

Croisade morale

Clean Flicks n'est pas une vue de l'esprit d'un de ces doux dingues qui recrutent à la paroisse locale ou par vidéoconférence. Soixante-cinq points de vente sont déjà ouverts et plus de cinq cents films déjà «nettoyés». Une grande majorité d'Américains se félicite de son initiative, déjà très courante dans les chaînes TV grand public, où l'on coupe depuis longtemps tout ce qui peut l'être. Les films ne sont pas pour autant moins longs car la «pornographie» est remplacée par... de la publicité (de trente à quarante-cinq minutes de pub sur un film!).

G. W. Bush soutient, bien sûr, cette «initiative noble». La lutte contre les «forces du Mal» talibanes a un peu

occulté la croisade morale intérieure dont «Junior» est le héraut. Croisade qui bat de l'aile ces temps-ci à cause des affaires de pédophilie qui «salissent» le ministère du culte.

De toute façon, ni Hollywood ni la plupart des réalisateurs US n'y trouvent à redire: aux States, 80% des réalisateurs tiennent davantage des faiseurs d'images sur lesquels la bourse mise

(gros) que de vrais créateurs, qui existent aussi, bien sûr. Mais un film, ce produit que vous achetez, vous en faites ce que vous voulez!

On pourrait disserter des heures sur les notions de «propriété intellectuelle» et de droit moral. Quelques voix s'élèvent dans cet océan d'inquiétants bâlements dignes de la *Ferme des Animaux* d'Orwell. Mais à l'heure de *Loft Story*, peut-on encore faire la leçon aux yankees?

Allez, prenez encore un p'tit coup d'*Orange Mécanique*... sans violence.

Olivier Swingedau

coopération Congo: l'enseignement public laïque rena

Opération 11.11.11 Apprendre ou rembourser?

Annuler la dette pour libérer le développement, voilà le thème de l'Opération 11.11.11 qui se tiendra du 2 au 12 novembre 2002. **Quelque 55 projets sont soutenus dans 31 pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine**, mettant en lumière un secteur particulièrement touché par la dette: l'éducation. La réalité quotidienne de l'enseignement dans les pays les plus pauvres de la planète, ce sont notamment des classes surpeuplées, un manque patent de professeurs, des enfants et adolescents privés de classes.

LHAC participe

Un projet parmi les autres, à soutenir, celui de LHAC avec son partenaire local, Humanisme et solidarité, qui s'inscrit dans la dynamique

de formation d'enseignants du primaire et du secondaire. Le but est d'assurer une sensibilisation à l'éducation aux droits de l'Homme, de favoriser les démarches d'une citoyenneté active, responsable, et de concourir à la prévention des conflits. Cette formation devrait susciter des perspectives nouvelles en matière d'éducation à la coexistence et à la paix. (Montant demandé: 11 155 ₣).

CNCD- Opération 11.11.11 - Quai du Commerce, 9- 1000 Bruxelles- Renseignements 0800/30 111.

Étrange et surprenant pays que ce Congo déchiré par la guerre et la misère, peuplé de gens acculés depuis si longtemps à la survie qu'ils ont développé une ingéniosité sans pareille dans la débrouillardise.

Mais les cadres sont là, compétents, honnêtes malgré la déglingue généralisée, nationalistes malgré les guerres, démocrates malgré les années de dictature du mobutisme. La nouvelle coopération belge est infiniment plus pragmatique, détachée des anciens clivages idéologiques, plus respectueuse des gens mais elle ne peut encore rivaliser avec les moyens de l'Eglise catholique, toujours très présente.

C'est dans ce contexte que s'intègre la mission de formation de Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale (LHAC), présidée par Pierre Galand, en avril dernier, sur le thème: «Quelles compétences citoyennes pour vivre ensemble dans la paix et le respect des droits de l'Homme?» L'objectif était d'offrir à des enseignants d'écoles officielles laïques de Kinshasa une formation d'une semaine en éducation aux droits de l'Homme.

Créer une école pilote

Il n'y a quasi ni craies, ni tableaux, ni électricité, ni fenêtres dans l'école de Lisala qui compte quinze classes accueillant environ 880 élèves, alors qu'elle n'était conçue que pour 500 élèves! Le manque de matériel est criant mais l'infrastructure est elle aussi déficiente. Les enseignants sont devenus en quelque sorte les employés des parents qui les payent en partie et ne sont pas toujours respectés dans leurs fonctions. Le manque d'argent freine aussi l'apprentissage des enfants car ceux qui ne peuvent

L'école primaire de Lisala a ouvert ses portes en septembre 1959.

payer sont privés de cours pendant plusieurs semaines.

L'action de LHAC a déjà permis de rassembler environ 700 livres destinés à la bibliothèque des primaires et secondaires.

L'association congolaise Humanisme et Solidarité envisage, avec le soutien de LHAC, la réhabilitation de l'école de Lisala. La transformer, la rendre conforme aux normes de sécurité et de salubrité est relativement simple pour la coopération belge, l'équiper en matériel scolaire ne coûterait pas cher à la Communauté française et aux associations solidaires de Belgique francophone. En faire un exemple d'école officielle, laïque, témoin d'un enseignement pour la paix, serait un très bel incitant pour l'Etat congolais. Mais il y a urgence: les enfants grandissent dans trop d'inégalités et leurs chances d'accéder à un avenir scolaire réel restent très réduites!*

LHAC - information: Bernadette Schyns, 02/627.68.10.

* D'après Gabrielle Lefèvre- Impressions de voyage avec Pierre Galand, président du LHAC à Kinshasa, du 28 mars au 6 avril 2002.

Des livres, des vélos, des machines à coudre...

Le Port de Bruxelles et *Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale* (LHAC), membre du Centre d'Action Laïque (CAL) et du Centre national de Coopération au Développement (CNCD) - opération 11.11.11, ont envoyé le 24 juillet un conteneur d'une valeur de 45 000 ₣ à Kinshasa, emportant notamment des livres scolaires offerts par la Région Wallonne, 80 vélos récoltés par l'asbl Colusifabel du Brabant wallon et réparés par l'asbl «Les Ateliers de la rue Voot» de Bruxelles, un groupe électrogène pour l'école de Lisala offert par LHAC et dix machines à coudre semi-industrielles offertes par le Centre Pierre Paulus sur décision du collège de la commune de Saint-Gilles.

L'ensemble du matériel est réceptionné par *Humanisme et Solidarité*, asbl congolaise partenaire de LHAC, formée voici douze ans par les anciens de l'ULB au Congo.

C'est une étape supplémentaire dans la coopération en faveur d'un enseignement accessible à tous au Congo.

Internet

Un cheval de Troie vous fait sa pub

On vous l'avait annoncé il y a quelques mois: le gratuit, sur Internet, c'est presque fini. Les services auxquels les internautes ont accès sans bourse délier se réduisent chaque jour comme une peau de chagrin, tandis que les bonus (archives, musique, services à valeur ajoutée) sont réservés aux surfeurs qui acceptent de se séparer de leurs deniers. Et seule la difficulté d'échanger en toute sécurité des sommes réduites sur le Net freine encore cette mutation...

Mais le modèle de la tarification n'est pas le seul à être suivi dans le développement mercantile du réseau. Un autre est apparu depuis quelques mois: son principe, en soi, n'est pas neuf. Lorsque Niklas Zennström, Janus Frijs et Edwin Matsealaar ont «inventé» la technologie sous-jacente à KaZaA, soit un réseau se passant désormais de serveurs centraux et fonctionnant en dehors de tout contrôle, le trio avait déjà en tête le modèle économique qui devait l'accompagner et, si possible, les enrichir: le modèle est celui de la radio. Dans celui-ci, les gens écoutent la musique sans payer, mais en échange, ils consomment de la publicité. Dès qu'un internaute ouvre KaZaA, un logiciel prévu pour échanger gratuitement des fichiers musicaux au format MP3, des publicités s'affichent sur son écran; et comme les radios, les opérateurs du système reversent une part de leurs recettes aux ayants droit. Ce modèle était jusqu'à présent virtuel. Mais la mort de Napster (site d'échange gratuit de morceaux musicaux entre internautes), la plongée des recettes publicitaires sur le Net et l'apparition de nouveaux acteurs sans peur ni

remords ont fait de KaZaA un succès planétaire.

Un premier test a eu lieu en décembre 2001. Un «cheval de Troie», virus espion aussi appelé «spyware» ou «mouchard» a été intégré discrètement dans les logiciels KaZaA, Bearshare, Grokster et LimeWire par la société californienne Brilliant Digital Entertainment (BDE), spécialisée dans le marketing en ligne. Le mouchard visite l'historique de vos sites, identifie votre adresse IP (adresse unique attachée à chaque ordinateur), et envoie le tout à BDE, pourvoyeuse de ces précieuses infos. Cette phase test a duré un mois; le mouchard s'est autodétruit mais le test a été concluant. Le terrain était prêt pour «Altnet». Le logiciel furtif «Altnet Secureinstall», a été intégré à KaZaA en février 2002. Sur Morphée, il s'appelle «BHO» ou «Browser Helper Object». Ils ont été réveillés fin avril, se sont greffés sur les navigateurs Explorer ou Netscape. Ils interceptent les échanges de votre ordinateur avec le réseau, identifient les adresses des sites visités et envoient le tout à BDE avec entre autres dates, heures, et détails de visites, nombre de clics, etc. Une mine d'or pour les annonceurs! Lesquels posséderont désormais un réseau privé et sécurisé, qui court-circuiteront les surfs sur les PC où «Altnet» est installé. En clair, des fenêtres de pub super high-tech et d'une efficacité optimale apparaissent sur votre ordinateur à chaque allumage.

Les sociétés concernées promettent que les utilisateurs auront le choix, qu'ils seront rétribués en bons d'achats divers. Mais rien ne les y oblige. Dans la licence d'utilisation qui a précédé le téléchargement de KaZaA (vous savez, ce long message écrit tout petit où l'on signe d'un simple clic sans rien lire), il était écrit que l'utilisateur donne l'autorisation d'accéder et d'utiliser les ressources et les capacités de stockage non exploitées sur son ordinateur ou sa

bande passante pour des opérations de *distributed computing*. Et aussi que cette utilisation ne donne droit à aucune compensation. Bref, contre quelques morceaux de musique obtenus sans bourse délier, les internautes qui utilisent KaZaA remettent quasiment les clés de leur ordinateur aux propriétaires du système.

Au début, BDE a utilisé son nouveau réseau de manière minimale: il a vendu des mots-clés à ses clients (parmi lesquels Infogrammes ou le label de musique «2KSounds», filiale de EMI). Chaque fois qu'un internaute a recherché lesdits mots-clés dans KaZaA, les premières réponses les ont renvoyés vers les clients de BDE.

Mais les vraies grandes manœuvres ont commencé en juillet: les clients de BDE ont désormais la possibilité de stocker directement leur contenu sur les disques durs des utilisateurs de KaZaA. Ceux-ci, presque à leur insu, ont donné leur accord pour que d'autres qu'eux utilisent l'espace disponible sur leur disque. Les internautes voient apparaître une boîte de dialogue, les invitant à devenir un «node», un des points de distribution du réseau Altnet. S'ils sont d'accord, ils sont dédommagés en bons d'achats divers. Mais ils doivent en retour accepter par exemple d'avoir en permanence sur leur écran d'ordinateur une fenêtre 100% pub, vidéo et 3D. BDE et Sharman Networks, directement associés au sein de Altnet, chargée de gérer directement ce nouveau réseau, visent donc d'abord les utilisateurs munis d'une connexion haut débit.

Ce nouveau modèle économique, directement adapté de la radio, pourrait rapidement s'étendre. Bertelsmann, désormais propriétaire à 100% de Napster, pourrait ainsi l'imiter dans les mois qui viennent.

Reste évidemment le problème toujours impossible à résoudre des droits d'auteur pour lesquels les grandes compagnies de l'industrie du disque multiplient les procès. Mais si Sharman Networks est gérée à partir de l'Australie et de l'Angleterre, elle est en fait officiellement installée... aux îles Vanuatu. Un paradis fiscal qui rend les poursuites, si pas impossibles, infiniment plus compliquées.

Et si on ne veut pas être envahi par la pub de KaZaA? Une version dépourvue de pub, devrait voir le jour d'ici la fin de l'année. Mais elle sera... payante. CQFD.

Maxime Coppin

Bande dessinée

Rêvez de l'Amélie

un mariage, répondant à chaque moitié de la noce qu'il a été invité par l'autre moitié. Enfin, l'écrivain parvient à Soulac, en Gironde, là où s'arrête le récit du coucou. Sur la plage de l'Amélie, là où la langue de sable s'échoue, où la mer barre un horizon et le fleuve l'autre.

Il y rencontre évidemment la librairie: un écrivain, même s'il n'écrira pas, lit des livres ou des journaux. Mais cette librairie est particulière: elle propose aux gagnants du Loto d'acheter des livres plutôt que de rejouer leurs gains. Marianne élève seule un fils qui butte sur l'orthographe. Elle a la beauté discrète des femmes courageuses qui semblent hésiter à entendre encore battre leur cœur. Aloys tombe sous le charme et le lecteur avec lui. La suite est improbable...

C'est l'histoire d'un écrivain à succès dont la renommée, cinquante années de vie et sans doute la mort récente de ses parents ont séché l'écriture comme une demi-tomate exposée au soleil du Midi. Submergé par la page blanche, Aloys Clark parcourt la France, écumant les centres culturels pour parler littérature, pour décrire un métier qu'il a arrêté de pratiquer. Pour maintenir sa propre statut. Avec difficulté.

L'alcool et les rencontres furtives n'ayant qu'un temps, Aloys trompe son mal-être en classant sa bibliothèque. Puis s'arrête sur un livre beige et bleu jamais ouvert depuis quinze ans. Un roman publié à compte d'auteur qui raconte la vie d'un homme qui joue au coucou. Partant en voyage au hasard de l'indicateur des trains, ce drôle d'oiseau comble les vides dans la vie des autres, change de métier, partage les destinées, séduit sans abuser. Sans lucratif, ni perversité, c'est un imposteur inoffensif.

Cette destinée étonnante réveille une flamme chez Aloys qui décide de refaire, quinze ans après, le voyage du coucou, de mettre ses pas dans les siens et de laisser le destin se charger du reste. Évidemment, la route bifurque rapidement. L'auteur du Coucou raconte par exemple comment il séduit une jeune femme qui attendait en vain un autre voyageur en bout de quai à Bordeaux.

Mais à Bordeaux, il n'y a pas de bout de quai, la ville n'étant pas un terminus. Aloys doit donc adapter son itinéraire à la licence littéraire de son prédécesseur.

C'est ainsi qu'Aloys emprunte la défroque d'un médecin allergologue, improvise un début de discours savant, suffisamment vague pour tromper l'assistance. Puis s'invite à

péripole (le troisième étant évidemment Denis lui-même): car la plage de l'Amélie existe bien, l'hôtel des Pins aussi. Mais il n'y a hélas pas de maison de la presse à Soulac. À moins que... (Jean-Claude Denis, *Quelques mois à l'Amélie*, Dupuis-Aire Libre).

On pourrait évidemment souligner que c'est, après la *Traviata d'Astérix* et *Obélix*, le deuxième plus fort premier tirage de l'histoire de la BD francophone. Avec plus d'un million d'albums disponibles simultanément, c'est effectivement le cas de *La Loi du Préau*, le dernier Titeuf. Certes, le succès ne va pas toujours à la qualité. Mais cela n'empêche pas non plus! Si le personnage de Titeuf («petit œuf») plaît tant aux enfants et ados, c'est qu'il parle une langue à la fois personnelle et très actuelle. Ses tchôôôô et ses pôôô sont reconnaissables entre tous. Surtout, le personnage ne tourne pas autour des questions de la sexualité. Celle des plus jeunes (et ils en savent plus qu'on croit!) mais aussi celle des parents qui, après tout, affleure dans la vie de tous les jours. Un thème qu'il a approfondi dans *Le Guide du zizi sexuel*, une sorte de manuel du tendre à destination des pré-ados, du style «C'est quoi être amoureux?, Comment c'est, un garçon?, Comment on embrasse sur la bouche?, Comment c'est, une fille?, C'est quoi faire l'amour?, Comment naissent les bébés?».

L'auteur, Zep, est parti de ses souvenirs d'enfance et de ce qu'il entendait de la cour de récréation qui joutait son premier atelier. C'est pourquoi il explique –quand certains mauvais coucheurs lui reprochent l'un ou l'autre mot grossier... qu'il est généralement bien en dessous de la réalité. On pense bien entendu au Petit Spirou ou à Cédric, mais Titeuf a décidément son ton tout personnel. Un graphisme quasi en 3-D, des couleurs sympas et surtout une inventivité sans limites sont les ingrédients de cette série à succès, à découvrir absolument. (Zep, Titeuf, *La Loi du Préau*, Glénat)

Frédéric Soumois